

LE SOUVENIR FRANÇAIS - Délégation Générale des Vosges
Présente

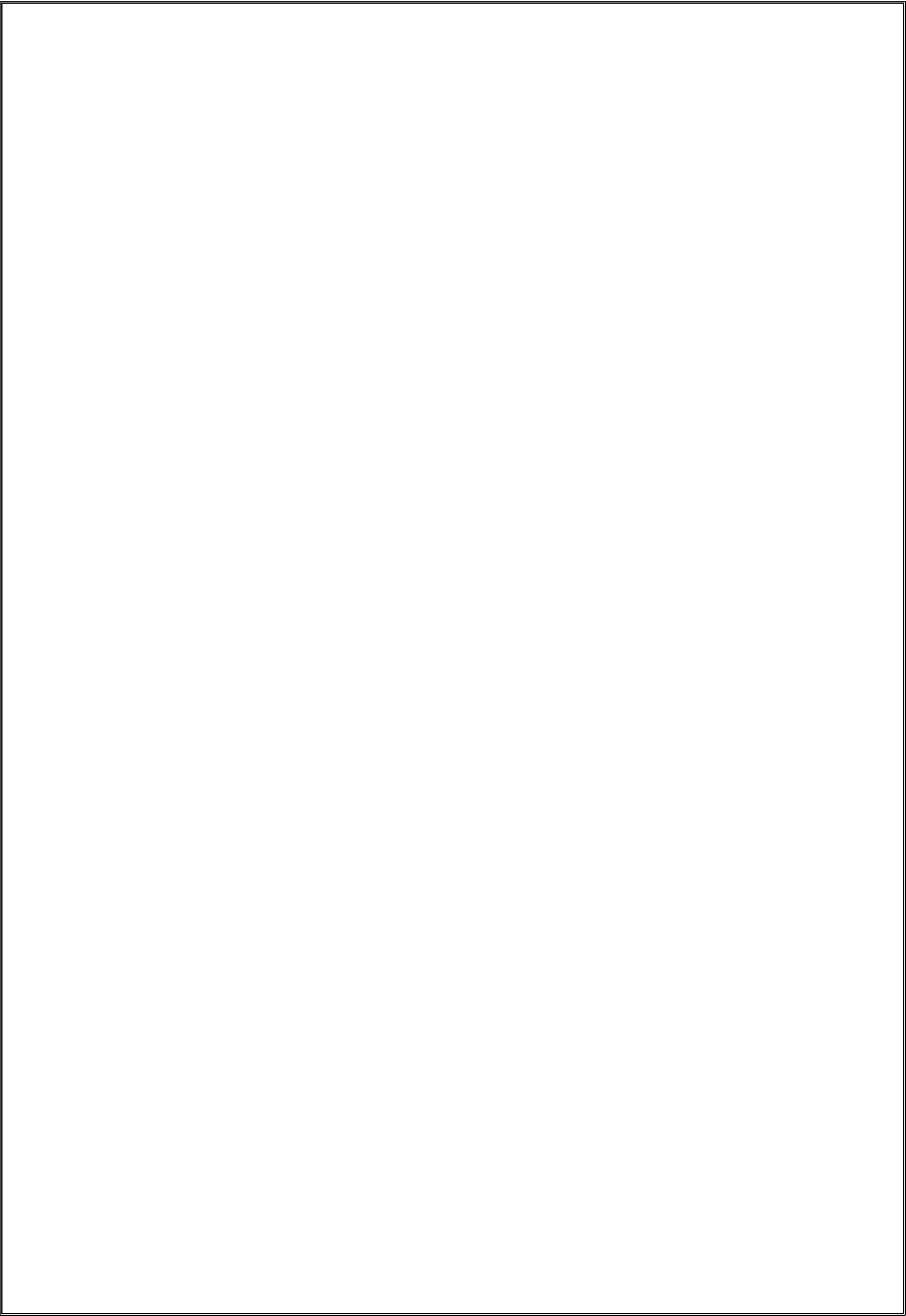


1870



Défense de Rambervillers - Tableau de Jules Benoit-Lévy

La guerre qui a soulevé Le patriotisme



Mot du Président Général du Souvenir Français

La guerre de 1870 est une guerre oubliée. Un oubli dont les étapes sont connues : le 11 novembre 1920, l'inhumation d'un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe symbolise la Victoire et par-là même la clôture de la « défaite glorieuse » de 1870 – c'est la fin de la mémoire. Depuis plusieurs décennies, la guerre de 1870 est absente des programmes scolaires, retirant cette guerre du bagage intellectuel d'une génération – c'est la fin de l'histoire.

Si, comme partout en France, cet oubli est présent dans les Vosges, la force de ce que furent les combats de cette guerre sur ce territoire, tout comme l'importance des traces qui y sont matérialisées, maintiennent ici mieux qu'ailleurs une mémoire (plus) vivante.

Le guide rédigé par la Délégation et les comités du Souvenir Français des Vosges a pour ambition de (re)mettre en lumière ce riche patrimoine en en soulignant ce qui en fait l'exemplarité. Et d'abord la place très forte des listes des noms de morts au combat gravés sur les monuments. Dans les Vosges plus qu'ailleurs, les morts de 1870-1871 sortent de l'anonymat. Alors que dans la majorité des départements, les stèles et les monuments rendent des hommages collectifs, dans les Vosges, rares sont les monuments silencieux.

Exemplarité aussi quant au maintien dans les cimetières communaux des tombes consacrées par la loi du 4 avril 1873. Ici plus qu'ailleurs, elles sont encore « debout » dans nos cimetières.

Exemplarité, enfin, quant à la diversité du paysage monumental qui additionne les pyramides et les stèles construites dans les cimetières et donnent un sens funéraire à la mémoire et les monuments plus démonstratifs construits sur la voie publique afin d'interroger quotidiennement le passant (Remiremont, Rambervilliers, Neufchâteau, Granges-Aumontzey, Darney, Charmes).

Partir à la découverte de ce patrimoine, emprunter les chemins de la mémoire vosgienne, c'est aussi, dans ce département plus qu'ailleurs, découvrir l'histoire d'hommes et de femmes qui ont dépassé leur destin individuel au profit de celui de la Nation. Le patrimoine est incarné dans la pierre et, par là même, dans les populations.

Implanté localement depuis la fin du 19^{ème} siècle, le Souvenir Français s'emploie depuis 130 ans à sauvegarder ce patrimoine. Que ce guide vous donne envie de le rejoindre.

Le Contrôleur Général des Armées (2s), Serge BARCELLINI,
Président Général de l'association "Le Souvenir Français".

Mot du Délégué Général des Vosges du Souvenir Français

75 années ! C'est le temps qu'il aura fallu pour aboutir à une paix durable après trois conflits ; dont deux de portée mondiale, emprunts de « revanche » avec nos plus proches voisins. Cet ouvrage, entrepris uniquement dans le but d'instruire sans arrière-pensée ni volonté de jugement ; donne une idée de la contribution de nos communes vosgiennes aux combats perpétrés lors de cette guerre.

Cette page d'histoire permet d'appréhender l'épisode d'un conflit clôturé par le « Traité de Francfort » mettant fin à la guerre franco-allemande de 1870-1871, signé entre la France et l'Allemagne le 10 mai 1871.

Cette guerre fut considérée comme une conséquence de la défaite prussienne lors de la bataille d'Iéna de 1806 contre l'Empire français. Après la proclamation de l'Empire allemand à Versailles en 1871, ce conflit parvint à unifier la nation allemande. De même elle entraînera la proclamation de la République française du 4 septembre 1870 et la proclamation au Peuple français par laquelle la République est rétablie après le Second Empire, fondant ainsi la Troisième République.

Le Traité de Francfort stipule, dans son article 16, que les deux États signataires s'engagent, sur leur territoire respectif, à entretenir les tombes de soldats morts pendant ce conflit. Les soldats ne portant pas de plaque d'identification étaient ensevelis de manière anonyme dans des tombes collectives. L'édification de monuments commémoratifs a été l'œuvre du Souvenir Français et celle des sections de vétérans.

Ces monuments aux morts ; consécutifs à la loi de 1890 laissant aux communes l'initiative de leur érection, se sont multipliés, soit sur les emplacements de batailles, sur les places publiques voire dans les cimetières communaux des villes et des villages.

Cet ouvrage a pour objectif de répertorier les monuments et épitaphes où figurent les noms des victimes de la Guerre de 1870-1871 mortes pour la France.

Gageons que nos deux nations ayant depuis constitué le socle d'une Europe unie et garante d'une paix durable n'oublient pas ses morts civils, militaires et anonymes qui ont donné leur vie pour que nos enfants puissent vivre en paix.

Christian GREGOIRE
Délégué Général du Souvenir Français pour les Vosges

Mot du Délégué Général honoraire des Vosges du Souvenir Français

Juillet 1870, la France s'engage dans une guerre désastreuse contre la Prusse. Le 29 janvier 1871, l'armistice signé à Versailles arrête enfin les tueries et, le 10 mai suivant, le traité de Francfort scelle le sort de la France. Parmi nos malheurs, nous perdons l'Alsace et une partie de la Lorraine.

« Le printemps avait jeté pour la 17^{ème} fois son manteau de fleurs sur nos plaines encore teintes de sang. Seule la riante nature continuait à orner les tombes abandonnées de nos soldats ; presque nulle part on n'apercevait plus ces milliers de croix blanches qui s'étaient élevées au-dessus du sol, comme le mât des navires s'élève au-dessus des lames orageuses. Le linceul de l'oubli allait-il donc étouffer tant de sacrifices, tant d'héroïsmes ? Non, elle doit vivre désormais à travers les siècles, la mémoire des enfants de la patrie qui se sont ensevelis dans une obscurité volontaire sublime, éternelle ! Telle fut la réponse à l'appel de Monsieur Xavier Niessen de tous les hommes de cœur qui, en 1887, montèrent la garde d'honneur autour du berceau du « Souvenir Français ».

C'est par ces mots que Jean-Pierre JEAN, une des figures historiques du Souvenir Français, évoquait la naissance de l'association dans « Le Livre d'Or du Souvenir Français » paru en 1929.

Cette grande Association Nationale se donne pour mission d'entretenir les sépultures des soldats tombés sur les différents champs de bataille et aussi de créer un lien national entre les provinces annexées et la France dite de l'Intérieur. Elle édifie aussi des monuments à leur gloire et nombreux sont parmi eux ceux que l'on trouve dans les Vosges. Par milliers sur tout le territoire national se comptent maintenant les tombes restaurées ou édifiées ainsi que les monuments entretenus avec le concours de l'association car depuis sa création, le Souvenir Français n'a cessé de se consacrer au devoir de mémoire et de le manifester par des actions visibles sur le terrain.

De telles actions justifient l'existence du Souvenir Français et sa pérennité.

Nous ne devons pas oublier tous ces héros « Morts au Champ d'Honneur » et, à travers l'hommage que nous leur rendons aujourd'hui, ayons une pieuse pensée pour toutes les victimes des conflits qui se sont succédés, la fin de chacun portant l'espoir que c'était enfin le dernier.

J'exprime ma totale reconnaissance à Monsieur Jordane MARLIERE qui a été le grand collecteur des informations réunies dans cet ouvrage dont il est aussi le principal concepteur, avec l'aimable collaboration de Madame Dorothee PATENAY.

Comme tous les bénévoles qui servent la grande famille du Souvenir Français pour le département des Vosges, c'est avec beaucoup de générosité qu'ils se dévouent à la cause qui nous rassemble.

Gérard REGNAULT
Délégué Général honoraire du Souvenir Français pour les Vosges

Sommaire

Le département des Vosges

Page 1 à 2

Faits historiques

Page 3 à 7

- La guerre dans les Vosges
- Le camp de la délivrance
- La bataille des Vosges
- Combat à Raon l'Etape
- La bataille de Nompatelize
- Résistance à Rambervilliers
- Occupation de Charmes
- Confrontation à Epinal
- Le combat de Lamarche
- Les francs-tireurs Vosgiens

Hommage

Page 9 à 10

Les monuments

Page 11 à 54

Les plaques commémoratives

Page 55 à 58

Les tombes et carrés militaires

Page 59 à 66

Extrait du rapport « Marcère »

Page 67 à 73

Epilogue

Page 74 à 75

Sources et remerciements

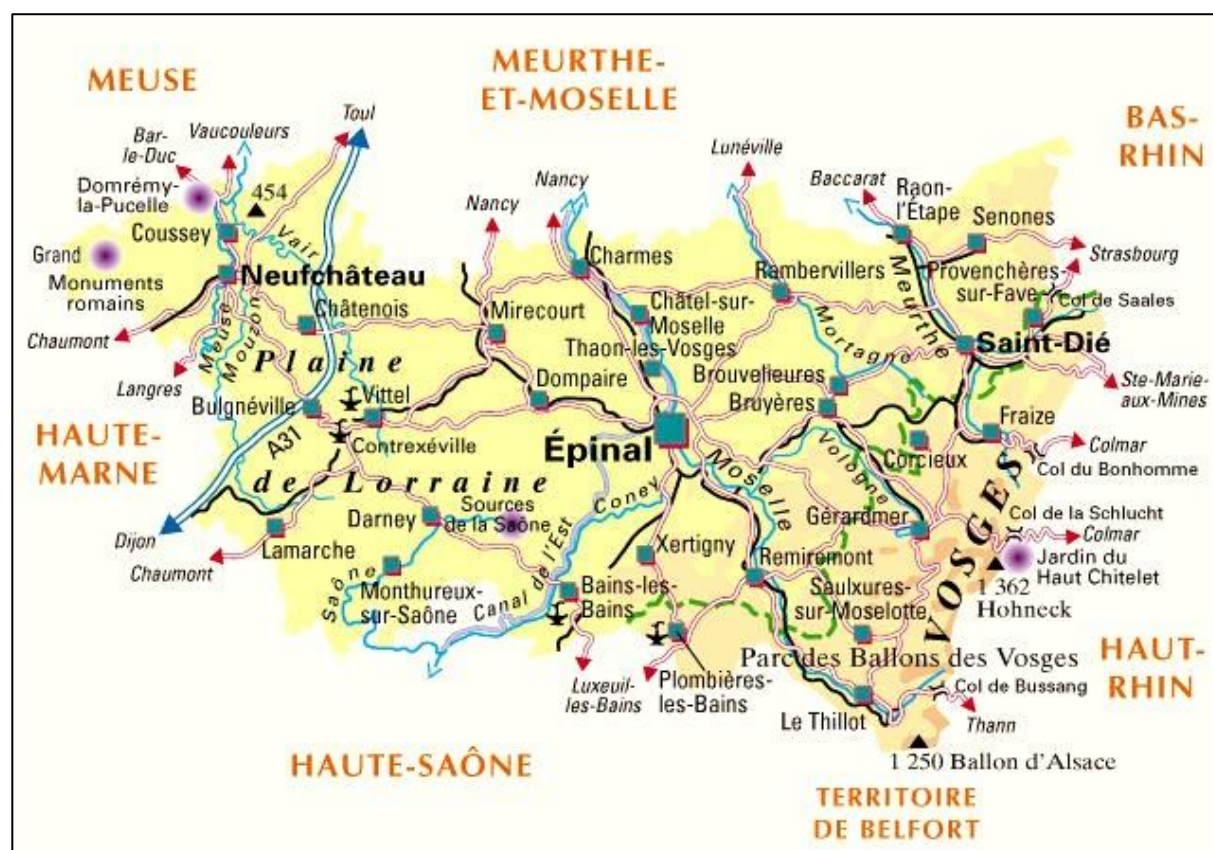
Page 76



LE DEPARTEMENT DES VOSGES

Le département des Vosges compte 507 communes, 2 communautés d'agglomérations et 10 communautés de communes.

Le département des Vosges fait partie de la région Grand Est, il est entouré par les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle au nord qu'il croise au site des trois bornes, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à l'est, du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône au sud, et de la Haute-Marne à l'ouest.



Le département a la particularité d'être à cheval sur quatre bassins fluviaux : celui du Rhin avec la Moselle et ses affluents, dont la Vologne et la Meurthe, celui du Rhône par la Saône, celui de la Meuse qui draine l'extrême-ouest où elle reçoit le Vair, et celui de la Seine par l'Ornain, sous-affluent de la Marne qui reçoit la Maldite aux environs de Grand, la commune de Trampot est cependant la seule du département à faire partie du bassin versant de la Seine.

Le département n'est en adéquation avec son nom que dans sa partie orientale montagneuse. On peut ainsi distinguer deux moitiés disparates de part et d'autre d'Épinal. L'ouest du département, comprenant la Vôge et le Xaintois, est une région de collines avec un couvert de feuillus. L'est, tantôt granitique, tantôt gréseux, est plus élevé et couvert de forêts de résineux. Avec 47 %, le taux de boisement du département se situe à la quatrième place, après la Guyane, les Landes et le Var.

La partie la plus élevée est incluse dans le parc régional des Ballons.

Les Vosges sont une région de moyenne montagne, où la population s'est concentrée le long des vallées. Grâce à un important développement industriel (exploitation forestière et industries dérivées), les villes sont nombreuses, mais de taille assez faible. Seule l'agglomération d'Épinal (préfecture du département) dépasse 50 000 habitants, et la seule autre ville importante est Saint-Dié-des-Vosges. Les autres villes sont soit de petits centres isolés (Vittel, Contrexéville, Neufchâteau, Mirecourt, Rambervillers), soit des agglomérations moyennes qui s'étirent en longueur au fond d'une vallée (Remiremont, Rupt-sur-Moselle, La Bresse, Le Thillot, Gérardmer, Moyenmoutier, Vagney...).

Le département des Vosges est doté de nombreuses infrastructures :

- Autoroutes : le département des Vosges est desservi à l'ouest par l'A31.
- Routes nationales : la RN 57 traverse les Vosges centrales reliant Nancy à Besançon et dessert notamment Épinal et Remiremont en 2×2 voies ; la RN 66 relie Remiremont à l'Alsace ; la RN 59 relie Lunéville à Saint-Dié-des-Vosges puis la RN 159 prend le relais jusqu'en Alsace via le tunnel Maurice-Lemaire.
- Aéroport : l'aéroport d'Épinal-Mirecourt fonctionne sur quelques lignes régulières en saison estivale uniquement.
- SNCF : les gares d'Épinal, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges reçoivent des TGV en provenance de Paris ; celle de Neufchâteau un TGV en provenance de Lyon et Montpellier ; la gare de Vittel reçoit des trains régionaux en provenance de Nancy.

FAITS HISTORIQUES

La guerre dans les Vosges.

Après la défaite de l'armée impériale de Napoléon III à Sedan, et la capitulation de celle-ci le 2 septembre 1870, face à l'avancée des troupes ennemies sur les Vosges la résistance s'organise. Troupes disparates composées de Garde mobiles, de Francs-tireurs, et de civils.

Si, depuis le début des hostilités, les Allemands étaient maîtres des Vosges depuis la frontière jusqu'à Saverne, les hauts sommets, les passages les plus élevés étaient encore sous le contrôle des troupes françaises, ce qui leur permettait de dominer la plaine d'Alsace et de menacer les communications de l'ennemi entre celle-ci et l'intérieur du pays.

Dès le début de septembre, le préfet des Vosges entreprenait d'organiser la défense du massif vosgien. Les Allemands n'ignoraient pas le danger que ferait peser, sur leurs voies de communication, toute réorganisation militaire dans le département.

Le camp de la délivrance, la résistance vosgienne.

Le gouvernement provisoire, qui s'est constitué dans la capitale, nomme l'ex-sous-préfet de Neufchâteau, Victor Martin, chef militaire. Celui-ci active un groupe de francs-tireurs qui construit un camp dans la forêt entre Villotte, Martigny-les-Bains et Sauville. Ce camp, baptisé « Avant-garde de la Délivrance » est placé sous le commandement du Capitaine Bernard, un ancien sous-officier de l'armée Française, évadé de Metz.

Constitué, dès septembre 1870, d'une cinquantaine de francs-tireurs provenant d'une société de tir de Lamarche, le camp de la Délivrance bientôt rejoint par le Lieutenant Coumès, voit ses effectifs grossir avec l'arrivée d'hommes venus de Langres et de jeunes volontaires des environs. Il compte 150 hommes fin décembre. Parmi eux figurent des gardes forestiers dont le garde général Rambaux. Vers le 15 janvier, le commandant Bernard dispose de 350 hommes qui seront rejoints, par la suite, par le 4^e bataillon des Mobiles du Gard, composé de quelques 800 soldats. Tous ces hommes s'installent autour de la maison forestière de la Boëne, dont les ruines, dans la forêt de Villotte, constituent aujourd'hui les seuls vestiges de cette épopée. Le camp, qui occupe 9 hectares au milieu des bois, est entouré d'une enceinte et composé de bâtiment et de baraquement en bois dont la construction est assurée par les menuisiers des alentours, réquisitionnés pour l'occasion. Le site comprend, outre les abris destinés aux hommes, des écuries, un four, une forge, une cantine, une ambulance, une poudrière... Les travaux engagés en plein hiver s'étalent du 6 décembre 1870 au 21 janvier 1871. L'approvisionnement est assuré par la population. Il est payé directement ou échangé contre des bons de réquisition à payer par l'administration républicaine. Le camp de la délivrance deviendra maquis en 1943.

La bataille des Vosges

Après quelques escarmouches dans la vallée de la Plaine, les troupes françaises furent rassemblées à la Bourgonce, sous les ordres du général Dupré. Ces unités devaient être rejointes à l'aube du 6 octobre par le 34^{ème} régiment de marche composé des mobiles des Deux-Sèvres. Cet ensemble disparate formait une brigade de 9.450 hommes, ne possédant qu'une artillerie insuffisante et totalement dépourvue de cavalerie et d'ambulances.

Sans se préoccuper de l'état de fatigue d'une grande partie de ses hommes, le général Dupré fit mettre en marche, au matin du 6 octobre, deux colonnes en direction d'Etival. Leur mouvement à peine commencé, elles se heurtèrent à la brigade du général Degenfeld, composée de 7.000 hommes, 900 chevaux et 12 pièces d'artillerie, qui se dirigeaient vers Saint-Dié en empruntant les deux rives de la Meurthe. C'est avec le détachement cheminant sur la rive gauche que s'engagea un combat acharné et longtemps incertain.

L'appel en renfort de la colonne allemande remontant sur la rive droite de la rivière contraignit les troupes françaises à se replier, par le col de Mont-Repos et les Rouges-Eaux, en direction de Bruyères. Leurs pertes s'élevaient à 846 tués, blessés et disparus. L'ennemi n'accusait que 431 hommes hors de combat. Les monuments de

Nompatelize, La Salle et Saint-Rémy, rappellent cette journée. Celui de Saint-Rémy surmonte principalement la sépulture des gardes mobiles des Deux-Sèvres.

Malgré l'héroïque défense de Rambervillers le 9, le combat livré à Brouvelieures par le corps franc des Vosges du colonel Bourras, le 11 et la résistance des gardes nationaux d'Epinal, le 12, le repli vers Remiremont fut décidé et, le 13, le général Cambriels, qui commandait cette première armée de l'Est, ordonnait l'abandon des Vosges et la retraite, par la Haute-Saône, vers Besançon.

Ce qui peut étonner, même encore aujourd'hui, c'est qu'une ligne de défense admirable, une région particulièrement propice à de dangereuses expéditions contre les points les plus vulnérables des communications de l'ennemi, aient pu tomber au pouvoir de celui-ci en moins de trois semaines."

Combat à Raon l'Etape

Dans la vallée de la Plaine, au lieu-dit Lajus (scieries), le 27 septembre 1870 a lieu un combat opposant les 1^{re} et 3^e compagnies du 2^e bataillon de la Garde nationale mobile de la Meurthe à un détachement ennemi d'environ 500 hommes. Celui-ci, envoyé par le major *Elem*, arrivait de Badonviller par Pierre-Percée en reconnaissance vers la vallée de Plaine. L'engagement dure environ 1 heure et demie et fait plusieurs tués des deux côtés. Les Allemands se replient emportant leurs blessés et leurs morts. À La Trouche deux habitants résistèrent avant de succomber. Des combats ont lieu également au faubourg de Baccarat, ainsi qu'à la côte du Clairupt, le 27 septembre 1870 ; un toponyme local (*Rue du 27-Septembre-1870*) rappelle cet événement. Des otages civils seront pris et fusillés.

La bataille de Nompatelize

La bataille de Nompatelize s'est déroulée le 6 octobre 1870 lors de la guerre franco-prussienne, en rive gauche de la Meurthe, dans le département des Vosges entre les villages de Nompatelize, La Bourgonce et de Saint-Michel-sur-Meurthe, en avant des cols de la Chipotte et du Haut du Bois.

Déroulement de la bataille

Le terrain où va se dérouler la bataille est un plateau, vaste amphithéâtre, bordé au Nord par le massif du Repy, au sud par le massif de la Madeleine. Il est fermé à l'ouest par les hauteurs de la forêt de Rambervillers que deux cols permettent de franchir : les cols du Haut-du-Bois et de Mont-Repos. Le cours de la Meurthe borde l'est de ce territoire.

- 6h30 à 9h30 : Déploiement de la ligne française, sur près de 6 km, du village de Saint-Remy au hameau des Feignes, par le Han, la Valdange, Nompatelize. Une demi-batterie d'artillerie est au pied du Petit-Jumeau, l'autre à la sortie Est du village de La Bourgonce.
- 9h30 à 11h30 : Déploiement et attaque des troupes allemandes.

Un bataillon de fusiliers (du 6^e régiment) sur Nompatelize, un bataillon du 3^e régiment sur Biarville et le hameau des Feignes. Deux pièces d'artillerie tirent sur Nompatelize incendiant des maisons. Les Badois avancent par échelons. L'échelon de droite attaque le 2^e bataillon des Deux-Sèvres, celui de droite attaque les mobiles de la Meurthe, ainsi que plusieurs compagnies du 32^e de marche. Les Français résistent bloquant l'offensive, et entament même un mouvement en avant.

- 11h30 - 13h00 : Combat à l'issue incertaine.
 - Le général badois Alfred Ludwig von Degenfeld (de) décide de faire passer en rive gauche de la Meurthe, des renforts provenant de la colonne qui se trouvait toujours sur la rive droite ; également 4 pièces d'artillerie lourde qui viennent s'installer sur une hauteur à l'ouest de Biarville.
 - Les Badois, pris sous le feu violent des francs-tireurs et des mobiles vosgiens, ne peuvent déboucher du hameau des Feignes.

- Au centre, vers 12h00 les Français inférieurs en nombre, accablés par l'artillerie, cèdent et abandonnent le village de Nompatelize en flammes. À gauche du côté d'Étival, 3 compagnies s'emparent de Saint-Remy, malgré une farouche résistance des francs-tireurs de Lamarche et de Neuilly. Les combats continuent avec les troupes françaises qui occupent les bois de Saint-Benoît et du Han, amenant les Badois à reculer et occuper La Salle.
- 13h00 - 16h00 : Recul de la ligne française.
 - Le général Dupré se met à tête de la réserve et tente de reprendre Nompatelize, centre du dispositif. Le lieutenant-colonel Hocédé, le commandant Vitte sont tués. À gauche le colonel Rouget et le commandant Perrin arrivent à arrêter leurs troupes qui commencent à reculer.
 - 14h00, des renforts ennemis arrivent à nouveau : cavalerie, artillerie et infanterie.
 - 15h00, 3 compagnies de grenadiers du corps débouchent à l'ouest de Nompatelize et se dirigent sur le village de La Salle. L'aile gauche française débordée et disloquée par l'artillerie, se replie sur La Bourgonce. Le général Dupré est blessé par une balle qui lui traverse le cou. Au centre, les Badois avancent méthodiquement sur les Jumeaux les Français manquent de munitions, la lutte continue à l'arme blanche dans les sous-bois. L'ennemi finit par se rendre maître du secteur et arrive dans le dos des derniers défenseurs de Nompatelize qui doivent se rendre.
- 17h00 : Retraite française

La retraite devient déroute, malgré les combats qui continuent dans le Petit Jumeau. Toutes les troupes françaises retraitent et de La Bourgonce gagne par le col de Mon Repos, la vallée des Rouges-Eaux puis Bruyères. L'ennemi épuisé, ne mène pas de poursuite et bivouaque en retrait à l'est de La Bourgonce, incendiant un grand nombre de maisons dans les villages occupés.

Bilan :

Les chiffres varient énormément suivant les sources ; apparemment sous-estimés côté allemand, certains ouvrages donnent le chiffre de 2 000.

- Pertes françaises
 - 300 tués
 - 500 blessés
 - 588 prisonniers dont 6 officiers
- Pertes allemandes
 - 436 hommes tués, blessés, disparus.
- Ainsi la guerre était terminée dans les Vosges ; l'occupation commençait



Bataille de Nompatelize

Résistance à Rambervilliers

Lors de la guerre franco-allemande de 1870, le village fut l'enjeu d'un combat le 9 octobre 1870, en dressant des barricades contre l'envahisseur prussien, 200 gardes nationaux résistent un jour contre plus de 2 000 soldats allemands. Pour cet acte de bravoure, la ville est décorée de la légion d'honneur tandis que son nom est donné à la rue de Rambervilliers, dans le 12^e arrondissement de Paris

Occupation de Charmes

Le 10 octobre 1870 la petite ville de Charmes (Vosges) est occupée par les Prussiens, avec incendies, assassinats d'habitants, exactions de toutes sortes.

Confrontation à Epinal

Même si Épinal est moins concernée par le conflit que les régions françaises plus au nord, elle fut l'enjeu d'un combat le 12 octobre 1870. Les combats pour défendre la ville ont eu lieu dans les environs à Deyvillers, vers le château de Failloux, au bois de la Voivre et dans la tranchée de Docelles. À l'entrée des soldats par le faubourg Saint-Michel, s'illustre le Spinalien Sébastien Dubois qui, se plaçant un genou à terre avec son fusil au milieu de la rue, abat deux soldats avant d'être lui-même tué. En représailles de la résistance de la ville, les Allemands demandent 500 000 francs or. Cette somme est ramenée à 100 000 francs après négociation.

Le combat de Lamarche

Les francs-tireurs de la Délivrance participent à plusieurs actions de harcèlement contre les prussiens, notamment à Contrexéville et à Dombrot-le-Sec. Le 11 décembre 1870, lors de la bataille de Lamarche, ils contiennent, pendant près de 5 heures, avec seulement 500 hommes, un corps de 1250 fantassins prussiens. L'ennemi réussit à investir le bourg mais se replie finalement dès le lendemain en apprenant l'existence du camp de la Délivrance dans la forêt voisine.

Les francs-tireurs Vosgiens

Le 22 janvier 1871, les francs-tireurs font sauter le pont de Fontenoy-sur-Moselle (54). Equipés de 400kg de poudre et autres munitions fournis par la Place de Langres (52), ils ont rejoint, à marche forcée dans la neige et le verglas, les environs de Toul (54) pour couper la ligne de chemin de fer Nancy-Paris. L'objectif est de priver de ravitaillement la 3^e armée du Kronprinz qui encercle alors la capitale. L'opération est un succès. La ligne est neutralisée pendant près de trois semaines. En représailles, le village fut pillé et brûlé en 1871 par les Prussiens qui reprochaient aux villageois d'avoir participé à la destruction du pont. le Kaiser a également décrété une contribution obligatoire du département de la Meurthe à la réparation du pont, avec une imposition de 10 millions de francs (23 janvier 1871).

Une plaque commémorative apposé sur l'Eglise en 1896 ainsi qu'un monument inauguré le 22 janvier 1899, rend hommage aux vaillants francs-tireurs des Vosges et aux soldats qui s'illustrèrent à Fontenoy le 22 janvier 1871, ainsi qu'aux habitants morts victimes des violences et de l'incendie.



Un groupe de francs-tireurs "des Vosges" à Paris lors de l'exposition universelle de 1867.



Délégation des francs-tireurs des Vosges au Trocadéro pendant l'exposition universelle de 1867. Ils sont venus offrir au prince impériale la présidence d'honneur de leur groupe, ainsi qu'une carabine et une tenue à sa taille.



Délégation des francs-tireurs des Vosges au Trocadéro pendant l'exposition universelle de 1867. L'officier à gauche porte une jambe de bois.



Officiers des Enfants perdus de Paris affectés à l'armée des Vosges.



Sergent Terrier, porte-fanion des francs-tireurs des Vosges



Francs-tireurs des Vosges

Les principales batailles de la guerre Franco - Prussienne

Bataille de Wissembourg (4 août 1870)
Bataille de Froeschwiller-Woerth ou bataille de Reichshoffen (6 août 1870)
Bataille de Forbach-Spicheren (6 août 1870)
Bataille de Borny (14 août 1870)
Bataille de Mars-la-Tour (16 août 1870)
Bataille de Saint-Privat ou bataille de Gravelotte (18 août 1870)
Bataille de Bazeilles (31 août–1er septembre 1870)
Bataille de Sedan (1er-3 septembre)
Siège de Strasbourg (23 août–28 septembre 1870)
Bataille de Nompelize (6 octobre 1870)
Bataille de Châteaudun (18 octobre 1870)
Siège de Metz (20 août–28 octobre 1870)
Première bataille de Dijon (30 octobre 1870)
Bataille d'Orléans, première période (11 octobre–5 novembre 1870)
Bataille de Coulmiers (9 novembre 1870)
Bataille d'Amiens (1870) ou bataille de Villers-Bretonneux (27 novembre 1870)
Bataille de Loigny (2 décembre 1870)
Bataille d'Orléans, seconde période (2–4 décembre 1870)
Deuxième bataille de Dijon (18 décembre 1870)
Bataille de l'Hallue ou bataille de Pont-Noyelles (23–24 décembre 1870)
Bataille de Bapaume (1871) (3 janvier 1871)
Siège de Péronne (1871) (27 décembre–10 janvier 1871)
Bataille de Villersexel (8–9 janvier 1871)
Bataille du Mans (11–12 janvier 1871)
Troisième bataille de Dijon (14 janvier 1871)
Bataille de la Lizaine ou bataille d'Héricourt (14–18 janvier 1871)
Bataille de Saint-Quentin (1871) (19 janvier 1871)
Siège de Paris (17 septembre 1870–26 janvier 1871) et chronologie du siège

Les Conséquences de la Guerre Franco - Prussienne

L'Allemagne est victorieuse
13 juillet 1870 : Dépêche d'Ems
19 juillet 1870 : la France déclare la guerre à la Prusse
2 septembre 1870 : Napoléon III capitule à Sedan
4 septembre 1870 : proclamation de la IIIème République
28 janvier 1871 : signature de l'Armistice
44 000 Prussiens et 139 000 Français morts en 6 mois

Traité de Francfort signé le 10 mai 1871

1) Annexion de : l'Alsace
La Moselle
Dans la Meurthe : Cantons de Sarrebourg et Château-Salins
Dans les Vosges : Cantons de Saales et Schirmeck
2) Indemnisation de 5 milliards de francs or payés en 1873 à l'aide de souscriptions
Le gage du règlement a été l'occupation de territoires français par l'armée allemande

HOMMAGE

Marie-Antoinette Lix (1839-1909), lieutenant des francs-tireurs de Lamarche.

Etrange destinée que celle de cette petite colmarienne née en 1839. Son père, un ancien officier, la faisait habiller en garçon et la traitait comme ses quatre frères. Il lui apprenait l'escrime, l'équitation, la menait au café, sans toutefois négliger ses études. A dix ans, elle montait parfaitement à cheval et faisait de l'escrime comme un maître d'armes. A onze ans, Antoinette fut placée au pensionnat des sœurs de la Divine Providence à Ribeauvillé (68). Elle obtient son brevet d'institutrice à l'âge de 17 ans.

Nous la retrouvons en Pologne, préceptrice de la famille Lubianski. En 1863 éclate l'insurrection polonaise, elle se travestit en homme, et sous le nom de "Michaël le Sombre", revêt un uniforme et dégage un groupe de 300 Polonais pris dans une embuscade par 800 russes. Ayant pris goût à l'aventure, sous le nom de Michel LIX elle gravit les échelons et finit par être nommée lieutenant de UHLANS. Au cours d'un combat elle est blessée et faite prisonnière par les Russes qui l'expulsent vers la Prusse.

De retour en France, elle regagne l'Alsace où elle exercera le métier de vendeuse, mais très vite elle suivra des cours d'infirmière à Dresde (Allemagne), et en 1866, elle part à Lille où le choléra fait rage. Son dévouement et ses faits d'armes arrivent jusqu'aux oreilles de l'empereur Napoléon III, qui lui accordera la direction du bureau de poste de Lamarche (Vosges) en 1869.



La guerre franco-prussienne de 1870 éclate, et Marie-Antoinette s'engage à Paris comme femme-soldat, contre toute opposition des fonctionnaires. Le 3 septembre 1870, le capitaine de compagnie des francs-tireurs de Lamarche, lui propose de s'enrôler comme lieutenant de cette même compagnie, et rejoint le camp de la Délivrance sous le pseudonyme transparent de "Tony Lix".

À la tête d'une section, elle se battra le 6 octobre 1870 lors de la bataille de Nompatelize, où les Badois du général Degenfeld perdirent 400 hommes dans une lutte de sept heures, puis sera chargée de la défense de La Salle et de Saint-Rémy.

En compagnie d'une poignée de fidèles, chassepot au poing, elle repousse une attaque ennemie, et ne se replie qu'à court de munitions. Chargée de protéger Langres, elle protégera des prisonniers français contre des bavares, qui désiraient les massacrer. Sa pratique de cette vie de guérillas, où le petit nombre doit, par la ruse, l'emporter sur l'ennemi supérieur en force et mieux armé, sauva de plus d'un péril les francs-tireurs de Lamarche, qui avaient en elle la plus grande confiance et la respectaient tous comme une sœur.

L'Industriel Alsacien du 14 décembre 1870, contenait une lettre d'un franc-tireur de Neuilly, Monsieur Lesney, témoin oculaire, qui raconte comment ce lieutenant féminin ralliait les mobiles qui se débandaient : « *Allons Messieurs, debout, c'est la tête haute que les Français doivent saluer les balles* », puis elle pansait les blessés qui tombaient autour d'elle et prêchait d'exemple, sans se soucier du danger.

Après le combat de la Bourgonce, sa compagnie s'étant fondue dans les troupes garibaldiennes, elle se retira pour se consacrer exclusivement au soin des blessés au service des ambulances. Elle reçoit en 1872 la médaille d'honneur d'or et d'argent pour cet acte de bravoure. Elle reçut également la Croix de bronze des ambulances.

La paix signée, Mademoiselle Lix quitta l'uniforme et revint à son bureau de poste à Lamarche. En 1880, à la suite de violentes douleurs rhumatismales, elle demande l'échange de son bureau de poste contre un bureau de tabac, qu'elle quitte pour se retirer à Paris où elle écrit quatre romans à consonance patriotique.

- *Tout pour la Patrie* (1884),
- *Les Neveux de la Chanoinesse* (1886),
- *Jeunes Brutions et Vieux Grognards* (1889),
- *A Paris et en Province* (1889).

Malade, elle est réformée et se retire en 1898 chez les religieuses à l'hospice de Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle) où elle décède à l'âge de 70 ans le 14 janvier 1909.

Elle repose au cimetière de Saint-Nicolas-de-Port.



Une plaque est apposée sur la maison qui l'a vue naître au 76 Grand-Rue à Colmar (Alsace).



En reconnaissance de son engagement pendant la guerre de 1870-1871, les Dames de Strasbourg et de Colmar offrent à Marie-Antoinette Lix une épée d'honneur, donnée en 1910, peu après sa mort, au musée de l'Armée. La poignée, en vieil argent massif, représente l'Alsace couronnée des créneaux de Strasbourg et brisant ses chaînes. Burinée dans le métal, se lit une inscription : *Pro Deo et Patria*.



Une plaque a été apposée et inaugurée en septembre 2010 sur une maison qui était l'ancien bureau de poste de Antoinette Lix à l'époque, au 1 rue de Bellune à Lamarche.

Une rue porte également son nom dans la commune.

LES MONUMENTS

(par ordre alphabétique des communes)

Anould (88650)



Situation : *Rue de Gerardmer.*

Nature : Monument aux morts - Obélisque en granite rouge et stèles, avec statue d'une femme en deuil embrassant un poilu (allégorie du deuil et de l'adieu).

Commentaires :

Sculpteur : POURQUET Charles-Henri.

Ce monument aux morts est dédié aux victimes des conflits nationaux de 1870 à nos jours. En plus des dédicaces et des noms des victimes, une plaque rapporte un texte extrait des Chants du Crépuscule de Victor Hugo.

Inscriptions :

Sur la stèle de gauche : « À NOS MORTS POUR LA PATRIE »

« GUERRE DE 1870-1871 »

« À NOUS LE SOUVENIR, À EUX L'IMMORTALITÉ »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

GEORGEON Jean Octave
ANDRÉ Gustave
MAURICE Jean Nicolas
ADAM Jean Nicolas
LECOMTE Jean Joseph

DESROSES Auguste
FLEURENCE Jean Nicolas
RICHARD Jean Nicolas
GÉRARD Nicolas Charles

JACQUOT B.
COSTET Julien
PÉCHEY A.
MATHIEU Jean-Claude
NOEL Jean-Baptiste

Anould (88650)



Situation : Cimetière communal. (*Rue de l'Eglise*).

Nature : Monument commémoratif - Obélisque en granit.

Date : Érigé en 1899 avec le concours du Souvenir Français.

Commentaires :

Marbrier : BAROTTE V.

Marbrier : MICHELOT Ed.

Inscriptions :

Sur la face principale :

« AUX BRAVES ENFANTS D'ANOULD

CEUX QUI PIEUSEMENT SONT MORTS POUR LA PATRIE ONT DROIT QU'À LEUR TOMBEAU
LA FOULE VIENNE ET PRIE ENTRE LES PLUS BEAUX NOMS, LEUR NOM EST LE PLUS BEAU
TOUTE GLOIRE PRÈS D'EUX PASSE ET TOMBE ÉPHÉMÈRE ET COMME FERAIT UNE MÈRE,

LA VOIX D'UN PEUPLE ENTIER LES BERCE EN LEURS TOMBEAUX, GLOIRE À NOTRE
FRANCE ÉTERNELLE ! GLOIRE À CEUX QUI SONT MORTS POUR ELLE ! AUX MARTYRS ! AUX
VAILLANTS ! AUX FORTS ! À CEUX QU'ENFLAMME LEUR EXEMPLE, QUI VEULENT PLACE
DANS LE TEMPLE, ET QUI MOURRONT COMME ILS SONT MORTS

Victor Hugo »

Deux plaques émaillées du Souvenir Français :

« MORTS POUR LA PATRIE PENDANT LA CAMPAGNE 1870-71 ET MORTS POUR LA PATRIE À LA
SUIITE DE DIVERSES EXPÉDITIONS »

Deux emblèmes du Souvenir Français et une plaque :

« LA CLASSE 1905 A SES CAMARADES MORTS POUR LA FRANCE »

« HONNEUR PATRIE »

« À NOUS LE SOUVENIR, A EUX L'IMMORTALITÉ »

Arches (88380)



Situation : A la sortie du village en direction d'Hadol. (D44).

Nature : Pilier commémoratif à une personne, en granit.

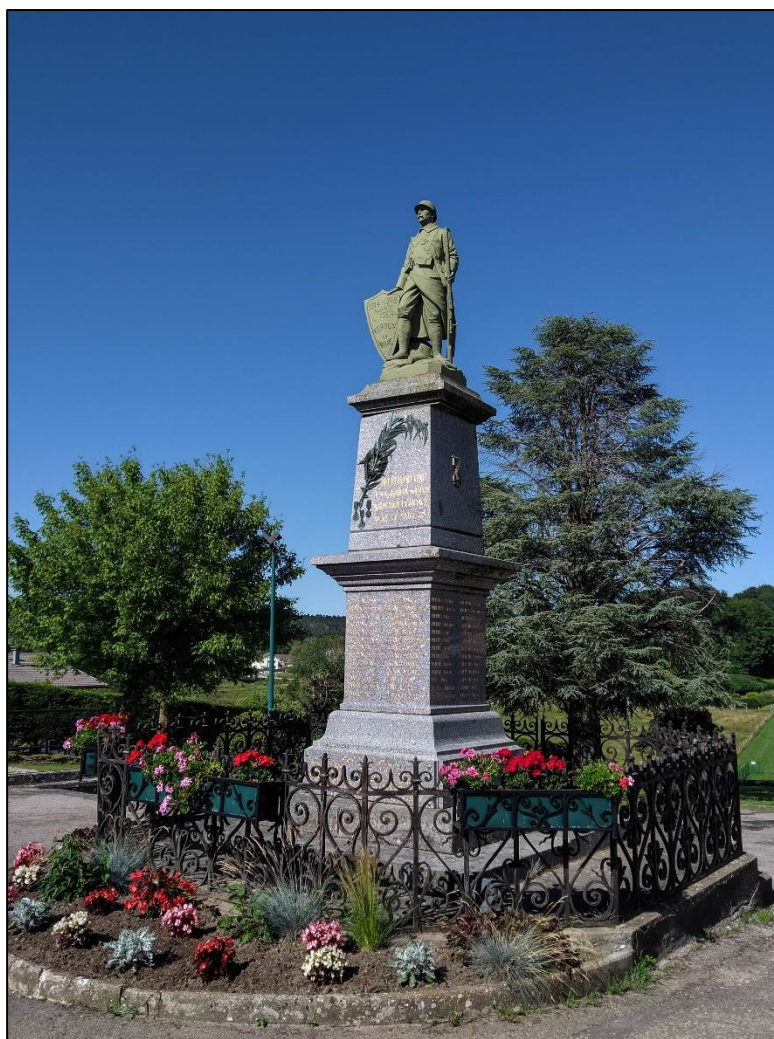
Inscription :

« LOUIS VAUTHIER DE HADOL
TUÉ PAR LES PRUSSIENS LE 13 Sbre 1870 »

Mort au champ d'honneur 1870-1871 :

Louis VAUTHIER

Bellefontaine (88370)



Situation : Place, devant l'église. (*Grand Rue*).

Nature : Monument aux morts avec statue de Poilu – À l'écu (Union Artistique Internationale de Vaucouleurs).

Date : Inauguré le 17 avril 1921.

Commentaires :

Font place sur le monument, les morts des guerres 1870, 14-18, 39-45, et AFN 54-62.

Inscriptions :

« BELLEFONTAINE
À SES GLORIEUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE
1870-71 1914-18 »

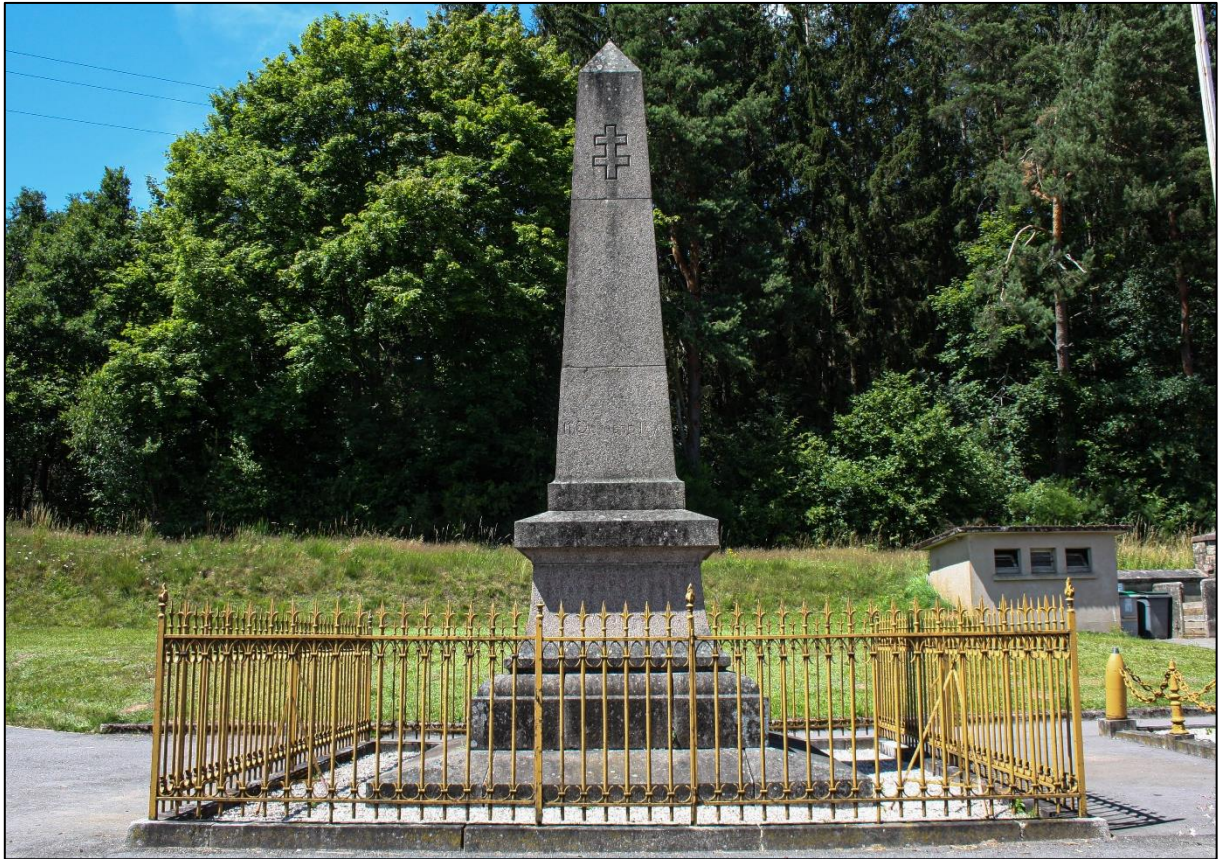
Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

ARNOULD Charles
BANNEROT Victor - Caporal
BERNARDIN Ch. Em.
BLANCHARD Joseph
BRALLET Joseph
DUCHENE Em. Oct.
DURUPT Blaise caporal

GADENIL Amand caporal
JACQUOT Frédéric
JEROME Émile
LAURENT Jean Baptiste
LAURENT Joseph Alexis
LOUPY Cyprien
PETITJEAN Nic. Did. caporal

PIERRE Augustin
REMY Franc. Eug. Caporal
TOUSSAINT Blaise
VALDENNAIRE Jul. Joseph
VALENTIN Joseph Cyprien
VALENTIN Joseph Frédéric
VILMIN Blaise

Brouvelieures (88600)



Situation : A l'entrée du cimetière communal. (*Rue de l'Hôtel de Ville*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque en granit.

Date : Inauguré le 8 Octobre 1898.

Commentaires :

Combat de Brouvelieures le 11 octobre 1870.

Sous les ordres du vaillant commandant Bourras, 600 francs-tireurs qui, pour la plupart, n'avaient jamais tenu un fusil, tinrent échec, toute la journée, une colonne ennemie de 3.000 hommes, qui avait deux canons, lui infligèrent des pertes sensibles, ce qui permit aux troupes du général Cambriels d'effectuer tranquillement leur retraite sur Besançon.

A droite du monument, se trouve un autre monument qui honore les morts des guerres 14-18, 39-45, et 54-62 (AFN-Algérie).

Inscriptions :

« 11 OCTOBRE 1870 »

« AU CORPS FRANC DES VOSGES – BATAILLON BOURRAS »

« À ÉTÉ INAUGURÉ LE 8 OCTOBRE 1898 SOUS LA PRÉSIDENTE DE MMS LE GENERAL PAUL DE BENOIST DÉLÉGUÉ PAR LE MINISTRE DE LA GUERRE HENRY BOUCHER ANCIEN MINISTRE... » (le reste de l'inscription est devenu illisible).

« NOMS DES FRANCS-TIREURS TUÉS AU COMBAT DU BROUVELIEURES » (Sept noms sont devenus illisibles).

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

LACOUR *de* BRUYERES
BOUDIERE *de* RAON L'ETAPE

LESOURD *de* LUNEVILLE

LACHAUD *d'*EPINAL
THOUVENET *de* BRUYERES

Bussang (88540)



Situation : Cimetière communal. (*Rue du Breuil*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque en granit.

Commentaires :

Sculpteur : MARCOT.

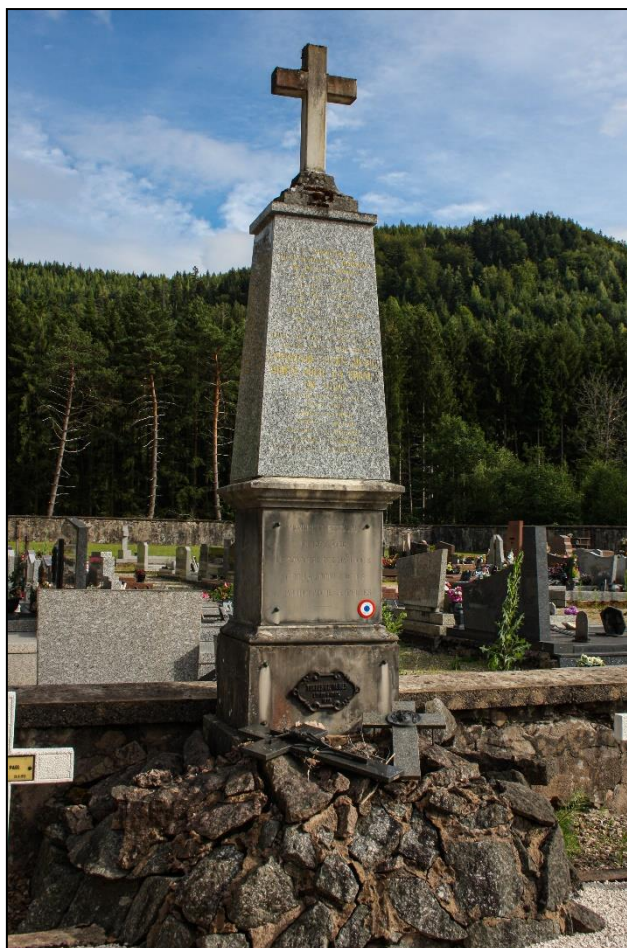
Inscriptions :

« À LA MÉMOIRE DES SOLDATS MORTS
PENDANT LA CAMPAGNE
1870-1871 »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

ARNOULD Xavier Auguste -
lieutenant
BAZIN Nicolas Louis - sergent
BERQUAND Auguste André
CHOFFEL Nicolas Émile

Celles-sur-Plaine (88110)



Situation : Cimetière communal. (*Rue Nierupt*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque sur socle en granit.

Date de la concession : Restauré en 1896.

Commentaires :

A gauche et à droite du monument sont disposés des tombes militaires de morts Français de la guerre 14-18.
Sont également inscrits sur le monument des morts de la guerre 14-18.

Inscriptions :

« ENFANTS DE CELLES SUR PLAINE MORTS POUR LA FRANCE EN 1870 »
« GARDES-MOBILES TUÉS AU COMBAT DE LAJUS LE 28 SEPTEMBRE 1870 »
« MONUMENT RESTAURÉ EN 1896 AVEC LE CONCOURS DES HABITANTS ET DE LA SOCIÉTÉ
DE TIR – C. CARLIER MAIRE DE CELLES »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

A la mémoire de
Jean-Baptiste BOUDOT de Pierre-Percée
Victor HISTRE de Merviller
Victor MENTREL de Baccarat
Hippolyte SAUZER de Pexonne
*Gardes-mobiles tués au combat de LAJUS le 28
septembre 1870*

*Enfants de Celles-sur-Plaine morts pour la France
en 1870*
Jean Baptiste CLAIRE capitaine
Émile ANTOINE Sergent major
Charles DIEUDONNÉ caporal clairon
Jean Baptiste TREFF Soldat

Charmes (88130)



Situation : Devant la Chapelle Notre-Dame de Grâce. (*Rue des Capucins*).

Nature : Monument commémoratif avec statues en bronze. Un soldat armé et un Officier porte-drapeau de 1870.

Date : 3 octobre 1909.

Commentaire :

Sculpteur : CROISY

Le monument de Charmes 14-18 a été fait sur la base d'un monument de 1870, qui a été érigé avec le concours du Souvenir Français, des communes, des vétérans et anciens combattants de 1870-1871. Tout ce qui l'entoure est pour la guerre de 1914 mais le centre est pour la guerre de 1870. Sur le socle, il est gravé les noms de 26 communes (correspondant à l'heure actuelle à 25). Ce sont celles qui composaient l'ancien canton.

Inscriptions :

Sur le piédestal :

« AUX ENFANTS DU CANTON MORTS POUR LA PATRIE »

Sur la plaque :

« ÉRIGÉ AVEC LE CONCOURS DU SOUVENIR FRANÇAIS, DES COMMUNES, VÉTÉRANS ET ANCIENS COMBATTANTS DE 1870 1871 »

Darney (88260)



Situation : Près de la place Masaryk. (*Proche de la rue Lecomte*).

Nature : Monument aux morts en granit, sculpture en fonte de fer bronzé.

Date : Inauguré en 1912.

Commentaires :

Sculpteur : CROISY

Fondeur : DURENNE

Sur les quatre faces du socle en granit sont gravés en lettres d'or les noms des soldats tombés au champ d'honneur lors de ce conflit qui vit la chute de Napoléon III soit 58 victimes militaires.

Inscriptions :

« À LA MÉMOIRE DES ENFANTS DU CANTON DE DARNEYMORTS POUR LA PATRIE EN 1870-1871 »

« ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE AVEC LE CONCOURS DU SOUVENIR FRANÇAIS DU DÉPARTEMENT ET DES COMMUNES DU CANTON »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

Relanges

Ate. BARBIER
Ate. BUCLIER
Hor. BUCLIER
Ate. CLEMENT
Eug. VITRY
L. TINCHANT

Pierrefitte

Cant. DELORME
Capitaine GRANDJEAN
Pt. HENRIOT
J. B. RENARD

Dombasle

Ate. GRANDCLERC
Cent. POIROT
Pent. POIROT

Darney

Ls. BRULET
Ch. CLAUDE
Ase. COURCELLES
Est. HUMBERT
Jph. LAMBERT
Ch. LAVÉ
Ice. LEPINE
Ale. POISSIER
Cant. RAGOT
Js. RIED
Js. VILMINOT
Jph. VINEZ

Bonvillet

Jph. BANNEROT
Xier. DURAND
Ph.pe. JACQUOTTE
Nos. LEMOINE
Oter SUPRIN
Ate. TISSERAND

Frénois

Just. LAURENT

Attigny

Ate. GERARD
Jph. ODIN
Ate. SION

Hennezel

Capitaine PAGE
Aed. DUVIC
Lis. GERARD
Ete. LAROCHE
Ger. LAROCHE

Senonges

Ase. LEMOINE
Ate. THOUVENIN
Ed. THOUVENIN
Ate. THIERY

Escles

Ate. AZIER
Ate. BARTHELEMY
Bmin. JEANMICHEL
Lien. LACHAMBRE

Pont Les Bonfays

Ate. DIDELOT
Cant. PARISOT

Esley

Vor. DAVID
Nas. JOMIER
Est. NOIRIEL

Sans-Vallois

Ire. BOULAY

Jésonville

Nas. MARCHAL

Belrupt

Lis FAUTER
Jph. JOLY
Js. ROMMEVAUX

Eloyes (88510)



Situation : A côté d'une des entrées du cimetière communal. (*Rue des Chênes*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque avec plaque de fonte portant les inscriptions.

Commentaires :

On peut encore lire l'ancienne inscription gravée mais effacée avec le temps, dans la pierre de l'obélisque.

Inscription :

Sur la plaque de fonte : « À LA MÉMOIRE DES JEUNES GENS D'ELOYES MORTS POUR LA DÉFENSE DE LA PATRIE PENDANT LES ANNÉES 1870 – 1871 »

Ancienne inscription : « À LA MÉMOIRE DES ENFANTS D'ELOYES MORTS POUR LA PATRIE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

AMET J.B
BALLAND H.
LEJEUNE D.
MULHOFFER J.
SCHWEITZER
HUMBERT L.

BOUQUOT A.
GERARD J.
MICHEL A.
ORY L.
VALDENAIRE
HEL X.

Epinal (88000)



Situation : En face de l'Hôtel de Ville. (*Rue Raymond Poincaré*).

Nature : Monument commémoratif – Grand obélisque, terminé en pointe de diamant et posée sur un piédestal élevé. Le fût est orné de couronnes et d'un écusson de la ville.

Date : 1875.

Commentaires :

Architecte : FLEURY C.

Marbrier : COLIN

Les blasons de Remiremont, de Neufchâteau, de Mirecourt et de Saint-Dié sont dans des triangles au-dessus. Celui d'Epinal est sur le bas de l'obélisque.

Inscriptions :

« LES VOSGIENS À LEURS COMPATRIOTES, VICTIMES DE LA GUERRE ET DE L'INVASION.
1870-1871. »

« ESPOIR »

« 1700 VICTIMES »

« PATRIE »

« MDCCCLXXV »

Etival – Clairefontaine (88480)



Situation : A côté de l'abbaye Saint-Pierre d'Etival. (*Rue de l'Abbaye*).

Nature : Monument commémoratif – Obélisque en grès rose.

Date : 1905.

Commentaires :

Ce monument porte les plaques des morts pour les guerres 14-18 et 39-45, cependant, il porte une inscription mentionnant : « Monument érigé par les habitants, le Souvenir Français et les vétérans. ---- 1905. », ce qui laisse penser qu'il a initialement été érigé en hommage aux morts pour la guerre 1870-1871.

Inscriptions :

« AUX ENFANTS DE LA COMMUNE D'ÉTIVAL MORTS POUR LA PATRIE »
« MONUMENT ÉRIGÉ PAR LES HABITANTS, LE SOUVENIR FRANÇAIS ET LES VÉTÉRANS »
« 1905 »

Fontenoy-le-Château (88240)



Situation : Sur une place, à côté de l'église Saint-Mansuy. (*Rue de l'Eglise*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque en granit.

Commentaires :

Sur l'une des faces du monument, il y a la présence de la campagne 1870-1871 avec la liste des soldats morts.

Sur les autres faces, sont présents les morts pour les guerres 14-18, 39-45, Indochine 46-54, AFN 54-62.

Inscriptions :

« AUX ENFANTS DE FONTENOY LE CHATEAU MORTS POUR LA PATRIE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

PRÉTOT Jules
CHAUDY Léon
CROISSANT Auguste
DEMARCHE Jules
DICHE Édouard
DURUPT Joseph
DUVAL Charles
FARON Valentin
CERSEY Eugène
GRANDMAIRE Émile

SANCIEL Alphonse
HIVERT Louis
HUMBERT Léon
HUMBERT Jules
JACQUOT Benjamin
MARIOTTE François
PISSIS Émile
POTTIER Jean-Baptiste
REDOUTÉ Auguste
VAUTRIN Hippolyte

Gérardmer (88400)



Situation : Dans le cimetière communal. (*Boulevard d'Alsace*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque en granit.

Date : Créé en 1896, et inauguré le 18 Août 1896 en présence de Xavier NIESSEN.

Commentaires :

La liste des soldats morts figure sur une plaque ornée d'une palme dorée. A l'origine, le monument était placé devant l'Eglise Saint-Barthélemy. Il a été déplacé en 2017.

Inscriptions :

« LA VILLE DE GERARDMER »

« SES ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

DÉLON Isidore *Caporal*
GASPARD Jean-Baptiste *Soldat*
LALEVÉE Jean-Baptiste *Soldat*
PIERRAT Jean-Baptiste Émile *Soldat*
VIRY Auguste *Soldat*
CHIPOT Gérard *Soldat*
FERRY Félix *Soldat*
GLEYS Antoine *Soldat*
LEDUC Benjamin *Soldat*
LOUIS Charles *Soldat*
MARTIN Félix *Soldat*
THOMAS Jean *Soldat*
VOIRIN Jean-Baptiste *Soldat*

-
MICHEL Nicolas *officier d'administration*
Algérie

-
PIERRAT Victor *Soldat*
LEROY Gérard *Soldat*
CUNY Charles *Soldat*
THOMAS Jean-Baptiste *Soldat*
FERRY Jean Charles *Soldat*
THOMAS Jean-Baptiste *Soldat*
MOREL Lucien *Caporal*

-
Liézet
LEJAL Didier *Soldat*
MAZADE Auguste *Soldat*

-
SINGER Jean-Baptiste *Sergent*
SINGER Sébastien *Soldat*
DELORME Jean-Baptiste *Soldat*
ANDRÉ Jean-Nicolas *Soldat*
CUNY Jean Nicolas *Soldat*
DEMANGEON Jean Pierre *Soldat*
GASPARD Jean Nicolas *Soldat*
GÉGOUT Charles Auguste *Soldat*
DEORGEL Félix *Soldat*
JACQUEL Jean Gérard *Soldat*
MARCHAL Émile *Soldat*
MARTIN Jean Georges *Soldat*
MARULAZ Victor *Soldat*

-
MOREL Georges *Soldat*
MORELLE Nicolas *Soldat*
MULLER Auguste *Caporal*
NICOLAS Joseph *Soldat*
PERRIN Nicolas *Soldat*
PIERREL Charles *Soldat*
THOMAS Gabriel *Soldat*
THOMAS Joseph *Soldat*
TOUSSAINT Victor *Soldat*
TOUSSAINT Jean-Baptiste *Soldat*
VALENTIN Joseph Nicolas *Caporal*
VIRY Jean Augustin *Soldat*

-
MARION Jean Baptiste Victor *chef de*
bataillon Freschwiller 6 août 1870

Granges-Aumontzey (88640)

Ancienne commune : Granges-sur-Vologne



Situation : Devant la Paroisse. (*Rue P. Ancel Seitz*).

Nature : Monument commémoratif orné de deux statues de soldats en fonte (ou en bronze) – Statue identique à celle de la ville de Saran (Loiret).

Date : 19 octobre 1902.

Commentaire :

Sculpteur : CHARLES DESVERGNES

Fondeur : DURENNE

Inscriptions :

Sur la base de face : « AUX SOLDATS MORTS POUR LA PATRIE – GRANGES »

A gauche : « BARBEY-SEROUX – REHAUPAL – HERPELMONT »

A droite : « AUMONTZEY – JUSSARUPT – CHAMDRAY »

A l'arrière : « ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE »

« INAUGURÉ LE 19 OCTOBRE 1902 »

En bas de la base : « CH. MARCHAL À GRANGES »

Houécourt (88170)



Situation : Devant l'église, dans son périmètre. (*Rue de L'Eglise*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque en calcaire sur socle.

Commentaire :

Marbrier – Sculpteur : MEYER de Vittel.

Sont également présent sur le monument deux morts « colonies » au Mexique en 1866 et au Sénégal en 1868.

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

Capitaine MERLIN
Louis LERBIER Sedan
Charles EMOND
Léon RIQUEUR Armée de la Loire

La Bourgonce (88470)



Situation : A côté de la mairie. (*Route de la Grande Basse*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque sur socle, en granit.

Commentaires :

Sur le monument sont inscrits les morts pour les guerres de 14-18, de 39-45, mais aussi 1870-1871.

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

ANDRÉ Émile
AUBRY Théotine
BAROTTE Jean-Eugène
BLAISE Constant
MARCHAL Jean Joseph Constant
SCHWALGER Silvestre
HUIN Dominique

Lamarche (88320)



Situation : Dans l'ancien cimetière de la commune. (*Rue du Faubourg de France*).

Nature : Monument commémoratif.

Commentaires :

On peut lire en bas à gauche de ce monument, la signature « Philbert », qui pourrait être le nom du sculpteur.

Inscription :

« À LA MÉMOIRE DES SOLDATS FRANÇAIS MORTS A LAMARCHE PENDANT LA GUERRE DE
1870 – 1871 »

La Salle (88470)



Situation : A l'entrée des Bois. (*Chemin du Petit Pré*).

Nature : Monument commémoratif – Obélisque.

Date : 01 octobre 1871.

Inscriptions :

Plaque du haut : « 40^e ANNIVERSAIRE 1870 – 1910 »

Sur le monument : « À LA MÉMOIRE DE 40 SOLDATS FRANÇAIS MORTS POUR LA PATRIE LE 6 OCT 1870 JOUR DU COMBAT DE NOMPATELIZE. PRIEZ POUR EUX »

« ÉRIGÉ PAR LA COMMUNE DE LA SALLE 1 OCT 1871 »

Plaque du bas : « À L'OCCASION DU 25^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE NOMPATELIZE D'ANCIENS COMBATTANTS ET DE NOMBREUX PATRIOTES ONT FAIT POSER CETTE PLAQUE COMMÉMORATIVE POUR HONORER LA MÉMOIRE DES SOLDATS MORTS AU CHAMPS D'HONNEUR »

La Vôge-les-Bains (88240)

Ancienne commune : Bains-les-Bains



Situation : Cimetière communal. (*Rue du Bertramont*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque sur socle.

Date : Érigé en 1888.

Commentaires :

Sculpteur : A. DEPOUX (Bains)

Inscriptions :

« ÉLEVÉ AVEC LE CONCOURS DES HABITANTS ET DE LA MUNICIPALITÉ – BAILLY MAIRE,
MESSAY ET LOUIS ADJOINTS, 1888 »

« AUX ENFANTS DE BAINS MORTS POUR LA PATRIE »

« PIEUX SOUVENIR »

« LES VENGES OU LES SUIVRE »

« DIEU LES A CHOISIS »

« DEFENSE NATIONALE 1870 – 71 »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

F. COLIN	A. PIERRE	E. GRANDGURY
E. AZIERE	A. CUPILLARD	A. HUGUET
A. COLNENNE	A. BRETON	J. DECHASEAUX
J. BERNET	N.J. MICHEL	C. RICHARD

Lépanges-sur-Vologne (88600)



Situation : Près de l'église. (*Rue de l'Eglise*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque en granit sur socle.

Commentaires :

Sont également inscrits sur le monument les morts des guerres 1914-1918, 1939-1945 civils militaires et déportés, AFN Algérie 1954-1962.

Inscriptions :

« AUX ENFANTS DE LÉPANGES MORTS POUR LA FRANCE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

DOLMAIRE CLAUDE
GUERY JEAN BAPTISTE
RICHARD JEAN BAPTISTE
SERGENT JEAN BAPTISTE
VALLANCE JACQUES
VALLANCE LOUIS

Lusse (88490)



Situation : Devant l'église. (*Rue Le Ctre*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque en calcaire.

Inscriptions :

« À LA MÉMOIRE DES ENFANTS DE LUSSE VICTIMES DE LA GUERRE 1870 1871 »
« PRIEZ POUR EUX »
« ARMÉE DE LA LOIRE »
« ARMÉE DU RHIN »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

Jean-Baptiste DEMANGE
Eugène ARCIN
Eugène MARCHAL
Prosper KEMLIN
Jean-Baptiste HUMBERT

Hippolyte FLACH
Jean-Baptiste JOHEL
Théodule MARCHAL
François ARCIN
Eugène GUILLAUME
Jean-Baptiste SURMÉLY

Édouard SURMÉLY
François BENOIT
Eugène SIMON
Joseph SIMON
Augustin STOUVENOT
Joseph DIDIER

Moriville (88330)



Situation : Devant l'église. (*Grande Rue*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque en granit.

Commentaires :

Monument de 1870, sur lequel sont également inscrits les morts pour les guerres 14-18 et 39-45
On peut lire encore gravé sur le socle : « Souscription publique ».

Inscriptions :

« MORIVILLE »

« À SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE 1914 15 16 et 19 »

« VOUS ÊTES TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR »

« VOUS AVEZ ÉTÉ LES ARTISANS DE LA VICTOIRE »

« VOTRE SOUVENIR NOUS RESTERA IMPÉRISSABLE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

C. MAIRE *Villersexel*
C. BIETTE *Bonnerlande*
J. CHEVIGNY *Bourges*

Neufchâteau (88300)



Situation : Situé à l'angle de l'*Avenue du Général de Gaulle* et l'*Avenue de la Grande Fontaine*.

Nature : Monument commémoratif avec Statue de Femme. (Allégorie à l'élan des Femmes Francs-tireurs de 1870).

Date : 07 octobre 1909.

Commentaire :

Architecte : JACQUEMART

Sculpteur : EUGENE Jacques Boverie

Inscriptions :

« L'ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU À SES ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE *
OUBLIER JAMAIS »

« ÉRIGÉ LE 7 OCTOBRE 1909 PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE SUR L'INITIATIVE DE 437
SECTIONS DES VÉTÉRANS AVEC LE CONCOURS DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT
ET DU SOUVENIR FRANÇAIS »

Nompatelize (88470)



Situation : Cimetière militaire (*Chemin de la Rouge Roie*).

Nature : Monument commémoratif et tombes collectives.

Commentaire :

La bataille de Nompatelize s'est déroulée le 6 octobre 1870. Les français, inférieurs en nombre et en armement ont lutté pied à pied. L'épisode de la Maison des Dernières cartouches rappelle que durant 6 heures une poignée de soldats ont résisté à Nompatelize à l'envahisseur.

Le soir c'est la déroute et la retraite des français.

La guerre était terminée dans les Vosges. C'est le début de l'occupation.

Les pertes françaises s'élèveraient à 300 tués, 500 blessés et 600 prisonniers (chiffres variables selon les sources).

Les Allemands n'avouent que 436 hommes tués, blessés, disparus, chiffre assurément sous-estimé. La bataille a fait probablement 1500 morts.

Ce monument rend hommage à la mémoire des soldats français morts lors de la bataille de Nompatelize. A droite du monument, une stèle rend hommages aux morts des guerres 14-18, 39-45 et 54-62 (AFN-Algérie).

Les tombes militaires 1870 Françaises et prussiennes se trouvent à l'arrière du monument (voir photo).

Figure également sur ce monument trois civiles fusillés.

Inscriptions :

« À LA MÉMOIRE DES SOLDATS FRANÇAIS MORTS À LA BATAILLE DE NOMPATELIZE LE 6 OCTOBRE 1870 »

« VICTIMES CIVILES FUSILLÉS : IDOUX Emile – IDOUX Nicolas – MÖHL Jean »

« À LA MÉMOIRE DES HÉROS DU 6 OCTOBRE 1870 »

« LIEUTENANT COLONEL HOCEDE – Cnt VITTE – CAPne SCHOEDELEN – CAPne SAGERET – LIEUT. LETOURNEUR »

« SOUS-OFFICIERS, CAPORAUX ET SOLDATS DES 32^e Rgt DE MARCHE, 34^e MOBILE DES DEUX SÈVRES. FRANCS-TIREURS DE COLMAR, NEUILLY, LAMARCHE. GARDES NATIONAUX DE LA SALLE, RAMBERVILLERS. BATAILLON DE LA MEURTHE, Rgt DES VOSGES. 18^e Bie DU 14^e ART. 58^e Bon DE MOBILES. GARDES FORESTIERS. 500 BRAVES DORMENT ICI LEUR DERNIER SOMMEIL »

Padoux (88700)



Situation : A côté de l'église. (*Rue de la Mairie*).

Nature : Monument aux morts – Colonne quadrangulaire en granit.

Commentaires :

Sur l'une des faces du monument, il y a la présence de la campagne 1870-1871 avec la liste des soldats morts.
Sur les autres faces, sont présents les morts pour les guerres 14-18, 39-45, et Entre-deux-guerres.

Inscriptions :

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE »
« AUX ENFANTS DE PADOUX »
« MORTS POUR LA FRANCE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

AUBERTIN Auguste
CLEMENT Alfred
LEBARRIERE Elisée

Provençières-et-Colroy (88490)

Ancienne commune : Colroy-la-Grande



Situation : Devant l'église. (*Rue de l'Eglise*).

Nature : Monument aux morts avec statue d'un soldat.

Date : 1922.

Commentaires :

Entrepreneur : ZIMMERMANN (Saint-Dié)

Sculpteur : POURQUET Henri-Charles.

Honore également les morts des guerres de 14-18 et 39-45.

Inscriptions :

« AUX ENFANTS DE LA COMMUNE DE COLROY-LA-GRANDE MORTS POUR LA FRANCE ET
AUX VICTIMES CIVILES DE LA GRANDE GUERRE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

MANGIN Jean-Baptiste
BALTHAZARD Jean-Baptiste
CLAUDE Eugène
MASSON Constant
REMY Justin
GERARD Joseph

Rambervillers (88700)



Situation : Entrée du cimetière communal. (*Rue Faubourg de la Chipotte*).

Nature : Monument aux morts formant une tour, en grès rose, avec éléments en bronze.

Date : 8 mai 1876, et inauguré le 9 août 1896 par Henri Boucher Ministre du Commerce et de l'industrie.

Commentaires :

Architecte : SCHULER Sculpteur : AUBERT

Monument commémoratif de la Résistance du 9 octobre 1870.

Il honore les victimes du 9 octobre 1870 qui vit 200 gardes nationaux dresser des barricades et s'opposer durant une journée à plus de 2000 Prussiens. La répression sera à la hauteur de leur témérité.

En hommage, la Légion d'Honneur fut attribuée à la ville tandis qu'une rue de Paris 12^e était baptisée « rue de Rambervillers ». La statue située Place du 30 septembre commémore également cet événement.

Ce monument est dû à l'architecte des monuments historiques, le rambuvetais Charles Louis Schuler (1852-1900). C'est une lanterne des morts où une sorte de château fort couronné de créneaux symbolisant la résistance au siège prussien. A la base, un autre symbole en bronze : une grenade d'où pousse une palme qui enlace le nouveau blason de la ville, intégrant sa Légion d'Honneur.

Inscriptions :

Devant : « À NOS MORTS DU 9 OCTOBRE 1870 »

Derrière : « À NOS SOLDATS MORTS POUR LA PATRIE 1870 »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

LAURENT François LECOMTE Nicolas
MANGIN Jean-Baptiste MARTIN Jean-Baptiste
NOËL Adolphe NOIRCLAIR Joseph
OHLING Antoine PIERRE Nicolas
REBOUCHÉ Amand RENARD Paul
THIRION Auguste JACQUOT Antoine 10 8bre
COLLOT 12 8bre ROUILLON Anne Sophie 22 8bre
JOLY Nicolas 9 7bre 1872

BARTHELEMY Charles Siméon BELIN Pierre Joseph
BERGER Eugène CHENAL Victor
CHRISTOPHE Jean Nicolas DELATTE Sébastien
DEMANGE Jean-Baptiste DROUEL Nicolas Alfred
DUBAS François DUBAS Joseph Prosper
GEOFFROY François GÉRARD Nicolas
GUILLAUME Jean-Baptiste GRAINVILLE Joseph Antoine
JACQUEMIN François GUILLAUME Auguste

Rambervillers (88700)



Situation : Entre la Mairie et l'église Ste-Libaire. (*Place du 30 septembre*).

Nature : Monument commémoratif sur lequel est posée une grande statue en marbre. La statue tient à la main droite une épée brisée et à la main gauche un drapeau. Le piédestal était entouré d'une grille en fer forgé à l'origine.

Date : 8 mai 1876.

Commentaire :

Sculpteur : ROGER François.

Le 9 octobre 1870, en dressant des barricades contre l'envahisseur prussien, 200 gardes nationaux résistent une journée entière contre plus de 2000 Prussiens du Général de Werder. La répression fut terrible... Pour cette témérité, la ville reçut la Légion d'honneur tandis que son nom était donné à l'une des rues de Paris. Ainsi Rambervillers devint la première ville lorraine décorée de la Légion d'Honneur, sixième française à recevoir cette distinction.

La statue de la « Défense » de 1870 du Rambuvetais Roger, érigée en 1875 sur la place du 30 Septembre commémore cet événement.

Inscriptions :

On lit sur la face principale la date : « 9 OCTOBRE 1870 »

On peut lire sur le blason au pied de la statue : « LES CONSCRITS DE LA CLASSE 1890 »

« AUX GARDES NATIONAUX MORTS EN 1870 ET AUX VICTIMES DE L'INVASION »

Au centre du blason sont inscrits le nom des morts également présents sur le monument 1870 à l'entrée du cimetière.

Rambervillers (88700)



Situation : Au milieu de la *Place des Vosges*.

Nature : Monument commémoratif en grès beige avec buste du général en bronze, et armoiries portant la croix de la Légion d'Honneur.

Date : 1900.

Commentaire :

Érigé en mémoire du Général Richard (1836-1887) à la tête de la résistance de LILLE, avec le Général FAIDHERBE, qui valut la Légion d'Honneur à cette ville.
Le Général Richard fut Directeur du Génie au Ministère de la Guerre, peut-on lire sur la colonne portant son buste, œuvre du sculpteur français de style académique Émile-François Chatrousse (1829-1896).

Inscriptions :

« RAMBERVILLERS, A CEUX DE SES ENFANTS QUI LUI ONT FAIT HONNEUR »

Raon-l'Etape (88110)



Situation : Cimetière communal rive gauche. (*Rue du Cimetière*).
Cimetière jadis de La Neuveville.

Nature : Monument commémoratif – Obélisque.

Commentaire :

Raon-l'Etape est issue de la fusion en 1947 des 2 villes situées chacune d'un côté de la Meurthe, Raon au nord et La Neuveville au sud.

C'est pourquoi chacune a son monument aux morts de 1870-71 et de 1914-18, et chacune avait son cimetière.

Inscriptions :

« R.F. – ILS SONT MORTS POUR LA PATRIE 1870-1871 »

En dessous, une plaque en marbre lettres dorées et gravées :

« À L'OCCASION DU 25^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE NOMPATELIZE. D'ANCIENS COMBATTANTS ET DE NOMBREUX PATRIOTES ONT FAIT POSER CETTE PLAQUE COMMEMORATIVE POUR HONORER LA MEMOIRE DES SOLDATS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR »

Raon-l'Etape (88110)



Situation : Cimetière communal rive droite, dit de la Haute Chapelle. (*Rue Aristide Briand*).
Cimetière jadis de Raon.

Nature : Monument commémoratif.

Commentaire :

Raon-l'Etape est issue de la fusion en 1947 des 2 villes situées chacune d'un côté de la Meurthe, Raon au nord et La Neuveville au sud.

C'est pourquoi chacune a son monument aux morts de 1870-1871 et de 1914-1918, et chacune avait son cimetière.

Il est composé d'un obélisque portant 3 plaques de marbre à l'avant, côté sud.

Inscriptions :

En haut : « 1870 - 1871 »

Puis la dédicace : « À LA MEMOIRE DES SOLDATS FRANÇAIS MORTS AUX AMBULANCES DE
RAON-L'ETAPE »

Et en dessous, une 3^e plaque mentionne (la même que celle apposée sur l'autre monument de 1870-1871 dans le cimetière rive gauche) : « À L'OCCASION DU 25^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE NOMPATELIZE. D'ANCIENS COMBATTANTS ET DE NOMBREUX PATRIOTES ONT FAIT POSER CETTE PLAQUE COMMEMORATIVE POUR HONORER LA MEMOIRE DES SOLDATS MORTS AU
CHAMP D'HONNEUR »

Côté ouest, une plaque mentionne : « À LA MEMOIRE DES HABITANTS DE LA VILLE TUÉS PAR
L'ENNEMI LE 5 OCTOBRE 1870 »

Raon-l'Etape (88110)



Situation : Sortie vers Bertrichamps. (*Rue Général de Gaulle*).

Nature : Monument commémoratif à une personne.

Inscriptions :

« À LA MÉMOIRE DE LEON MERCIER DE CELLES-SUR-PLAINE, FAIT PRISONNIER À BREMENIL EN COMBATTANT LE 23/09/1870 ET FUSILLÉ PAR LES PRUSSIENS À RAON L'ETAPE LE 15/10/1870 »

Mort au champ d'honneur 1870-1871 :

Léon MERCIER

Remiremont (88200)



Situation : Parking du cimetière. (*Rue du Cimetière*).

Nature : Monument commémoratif en granit rose entouré d'une grille en fer forgé, avec une statue représentant un homme nu mourant dans les bras de la Patrie (femme) portant un drapeau flottant au vent.

Probablement le sujet *Pro Patria* présenté au Salon des Artistes Français en 1894.

Le monument fait 7,35 mètres de haut.

Date : Inauguré le 28 octobre 1892.

Commentaire :

Sculpteur : GAUDEZ Adrien

Fondeur : DURENNE Antoine

Architecte : PERRON Paul

Architecte : FERNOUX Henri

Élevé par souscription publique, inauguré en 1892 par Raymond Poincaré, ministre de l'Instruction Publique.

Sont mentionnés sur le monument les communes de l'arrondissement de Remiremont.

A l'origine, ce monument était situé devant la gare.

Inscriptions :

« L'ARRONDISSEMENT DE REMIREMONT À SES ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE
1895 »

Repel (88500)



Situation : Sur la *Place du Monument*. (*Rue de la Chapelle*).

Nature : Monument aux morts en calcaire, avec plaques en marbre.

Commentaire :

Sont présents également sur ce monument les morts pour la guerre 1914 – 1918.

Inscriptions :

« MORTS POUR LA FRANCE »

Mort au champ d'honneur 1870-1871 :

NOIRIEL G. 1871 *Belfort*

Saint-Remy (88480)



Situation : *Rue du Monument.*

Nature : Monument aux morts.

Commentaires :

Ici reposent les hommes du bataillon des Deux Sèvres du Lnt BELOT et les Francs-Tireurs de Neuilly du Lnt LETOURNEUR.

Inscriptions :

« À LA MÉMOIRE DES SOLDATS FRANÇAIS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR LE 6 OCTOBRE 1870 »

« ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE »

« CETTE FACE PORTE LES BLESSURES DES OBUS ALLEMANDS EN 1914 »

« ICI REPOSE LES CORPS DE 97 FRANÇAIS »

Sur une plaque : « 40^e ANNIVERSAIRE 1870-1910 »

Gravé sur la base du monument : « À NOS FRÈRES DE PLAINFAING »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

D. BELOT <i>Lieutenant</i>	LE BEDEL <i>sous-lieutenant</i>	LETOURNEUR <i>Lieutenant des Franc-tireurs de Neuilly</i>
A. AUDOUARD <i>Sergent</i>	P. MOULIN <i>Caporal</i>	LE GOASTER J.
P. BEGUIER	V. BONNET	
L. BOUQUET	P. CAIL	A. DUBOIS
P. DUBREUIL	L. FAZILLAS	E. COICHON
J. GUINFOLEAU	F. MARCHE	E. METAIS
P. NOCOUET	A. OUAVUIN	A. RAVARD
F. ROULET	L. ROUSSEAU	P. SAPIN
D. THIBAUDEAU	D. TRAVERS	A. VIVIER
		A. BOUVREAU
		C. ORGEAU
		C. DESSAULT

Bataillon des Deux-Sèvres

Saint-Dié (88100)



Situation : Cimetière communal rive droite. (*Chemin de la Côte Callot*).

Nature : Monument commémoratif – Obélisque.

Commentaire :

Monument en souvenir des victimes de la bataille de Nompatelize.
A proximité de cet obélisque se trouvent plusieurs tombes communes de victimes de ce conflit.

Inscriptions :

« À LA MÉMOIRE DES VALEUREUX SOLDATS FRANÇAIS MORTS AU COMBAT DE
NOMPATELIZE LE 6 OCTOBRE 1870 »

« MEMENTO »

« LA CLASSE DE 1901 À LEURS AINÉS DE 1870 -71 SOUVENIR RECONNAISSANCE 1 MARS 1931 »

« À L'OCCASION DU 23^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE NOMPATELIZE D'ANCIENS
COMBATTANTS DE 1870 ET DE NOMBREUX PATRIOTES RÉUNIS AUTOUR DE CE MONUMENT
ONT FAIT POSER CETTE PLAQUE COMMÉMORATIVE POUR HONORER LA MÉMOIRE DES
SOLDATS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR »

« MONUMENT ÉRIGÉ PAR LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE SAINT DIÉ »

Senones (88210)



Situation : Entrée du cimetière communal. (*Rue du Président Poincaré*).

Nature : Monument commémoratif – Pilier surmonté d'un pyramidion

Date : Inauguré le 25 août 1901.

Commentaires :

Monument sur un emplacement qui pourrait être une nécropole de morts Français et Allemands.

Inscriptions :

« AUX ENFANTS DU CANTON DE SENONES MORTS POUR LA PATRIE »
« SOUSCRIPTION PUBLIQUE »
« ÉRIGÉ PAR LA SOCIÉTÉ AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE 1870
DU CANTON DE SENONES ET LE CONCOURS DU SOUVENIR FRANÇAIS »

Vagney (88120)



Situation : A côté de l'église. (*Ruelle Saint-Lambert*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque hexagonale en granit gris bicolore.

Commentaire :

La présence de listes de victimes de 5 communes s'explique par le lieu d'implantation. Il s'agit de l'emplacement laissé libre une dizaine d'années plus tôt par le déplacement du cimetière qui était comme souvent autour de l'église. Or la paroisse de Vagney regroupait, et regroupe encore d'ailleurs, une partie de Basse-sur-le-Rupt, Gerbamont, Sapois, Le Syndicat et Vagney.

La loi de 1901 en a fait une propriété intercommunale maintenant gérée par une commission des biens indivis. Il a toujours été entretenu et depuis quelques années il est le lieu de la commémoration de la Journée des Déportés.

Inscriptions :

« GUERRE 1870-1871 HONNEUR AUX SOLDATS MORTS EN SERVANT LA PATRIE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

Sur la face

LEGAY François, garde mobile de l'ORNE décédé à NOL (VAGNEY) le 10 Janvier 1871

Vagney

ANDRE J.N
AMIOT J.N
AUPTEL C.E
AUPTEL J.N
BRIOT G.S
CLAUDE S.
CHOFFEL N.E
GRAVIER N.
GUILLEREZ A.
LAMBOLEZ N.J
LECLERC J.E
LASSAUCE E.
LAURENT N.G.L.
MORGENTHALER J.S
MARTIN J.N
MOUGEL M.C.R.
MATHIEU J.J
PERRIN N.
SEGUIN J.E
TOUSSAINT N.S
VALDENNAIRE J. F. A.

Basse-sur-le-Rupt

CUNY C.
CUNY J. B.
LAURENT C.
DIDIERLAURENT F. E.
PERRIN J. B.

Syndicat

ANDREUX F. X.
BOULAY J. B.
COL F.
FRANÇOIS P.
GEORGEL D.
HOUDERDON F.
JACQUOT P.
JOLY J. B.
LAURENT G.
MARTIN A.
POIROT N.
THIRIAT P.
THIRIAT N. L.

Gerbamont

AUBRY N. E.
DIDIERLAURENT M.
PIERRAT E.
XOLIN B. E.

Sapois

ARNOULD J. N.
ROBER L. A.
BLAISON C. L.

Villotte (88320)



Situation : A côté de l'église. (*Rue du Milieu*).

Nature : Monument aux morts – Obélisque en granit.

Commentaire :

Sont également inscrits sur le monument, les morts des guerres 1914-1918 et 1939-1945.

Inscriptions :

« AUX MORTS POUR LA PATRIE »
« GLOIRE À EUX »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

DUFEY Charles
REINE Louis

Vittel (88800)



Situation : A côté de l'église. (*Rue Division Leclerc*).

Nature : Monument aux morts – Statue de soldat en métal sur socle en pierre, devant un mur avec les listes des morts.

Date : Inauguré le 17 septembre 1922.

Commentaire :

Sculpteur : FINOT Alfred

Des cartes postales anciennes montrent que ce monument n'est pas l'original et n'est pas au même emplacement. Ce dernier était constitué de la même statue sans que l'on puisse affirmer que c'est la même, surmontant un gros pilier sur socle.

Inscriptions :

« VITTEL A SES ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE »

1870 suivi de 2 noms

1914-1918 suivi de 98 noms

1939-1945 suivi de 26 noms

VICTIMES CIVILES suivi de 2 noms

INDOCHINE-ALGERIE suivi de 8 noms

Sur une petite stèle :

« AUX COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD 1952-1962 »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

GRANDJEAN Germain
LASSAUSSE Émile

Viviers-le-Gras (88260)



Situation : Au milieu de la *Rue de la Croix*.

Nature : Monument aux morts – Obélisque en calcaire avec plaque en marbre.

Commentaire :

En bas de la plaque comportant les noms des morts pour la guerre 1914-1918, il y a la présence d'un mort pour la guerre 1870-1871.

Inscriptions :

« AUX MORTS POUR LA PATRIE 1914-1918 »

Mort au champ d'honneur 1870-1871 :

BERGER Joseph Ernest

Vrécourt (88140)



Situation : Cimetière du village. (*Rue du Haut de la Croix*).

Nature : Monument aux morts – Pyramide sur socle.

Commentaire :

Marbrier : GENTON de Sauville.

Suite à la bataille survenue dans le bois St Michel le 21 janvier 1871 se situant à proximité du village, les prussiens par représailles ont fusillé deux des habitants de Vrécourt. Ce sont ceux inscrits sur le monument. « Pont de Fontenoy » fait allusion à la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg détruit par les Français dans la commune de Fontenoy-sur-Moselle le 22 janvier 1871. Le village fut pillé et brûlé en 1871 par les Prussiens qui reprochaient aux villageois d'avoir participé à la destruction du pont de la ligne.

On peut lire le nom du marbrier sur la base du monument : « GENTON de Sauville ».

Inscriptions :

Sur les faces de l'obélisque : « AGNUS PAUL, MATHIEU EMILE, DE VRECOURT, FUSILLÉS PAR LES PRUSSIENS »

« PONT DE FONTENOY, 22 JANVIER 1871 »

« AUX MOBILES DU GARD TOMBES SOUS LES BALLES PRUSSIENNES AU COMBAT DU BOIS ST MICHEL LE 21 JANVIER 1871 »

Sur la base : « ÉLEVÉ AVEC LE PRODUIT D'OFFRANDES PATRIOTIQUES PAR LES SOINS DE MR BOURGUIGON MAIRE »
« BRAVOURE. PATRIE. DÉFENSE NATIONALE »



Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

AGNUS Paul	BARRY Sargent	PRIAT
MATHIEU Émile	ROBERT	SALTZ
DE VRECOURT	FOLCHER	GEMINARD

Balle minié à cannelures Tamisier retrouvée dans le bois St Michel de Vrécourt en 2019, tirée par un mobile du Gard à l'emplacement de la bataille du 21 janvier 1871. (Visible au musée de Vrécourt)

Wisembach (88520)



Situation : Au croisement de la *Rue du 8 mai 1945* et de la *Rue de la Grotte*.

Nature : Monument aux morts – Obélisque en granit sur socle.

Date : Inauguré le 11 avril 1920.

Commentaire :

Sont également inscrits sur le monument, les morts des guerres 1914-1918 et 1939-1945.

Inscriptions :

« LE MONUMENT A ÉTÉ ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE EN SOUVENIR DES ENFANTS
DE LA COMMUNE DE WISEMBACH MORTS POUR LA FRANCE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

FERTIC Lucien
PETRIOLE Jean Bte
SIMON Jean
FINANGE Joseph

LES PLAQUES COMMÉMORATIVES

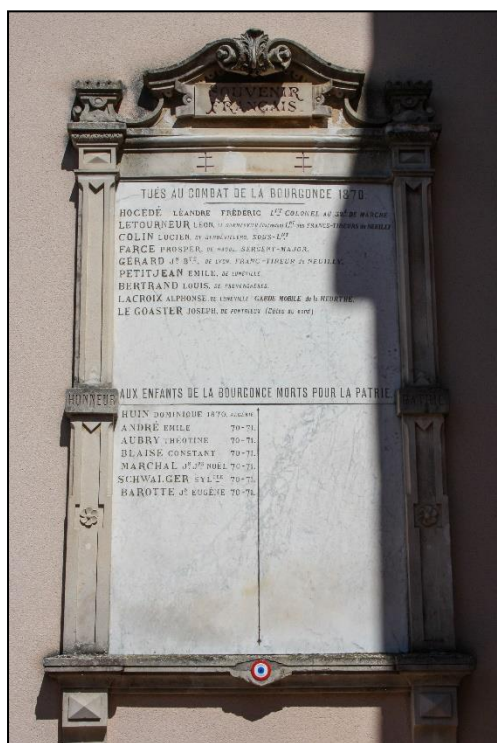
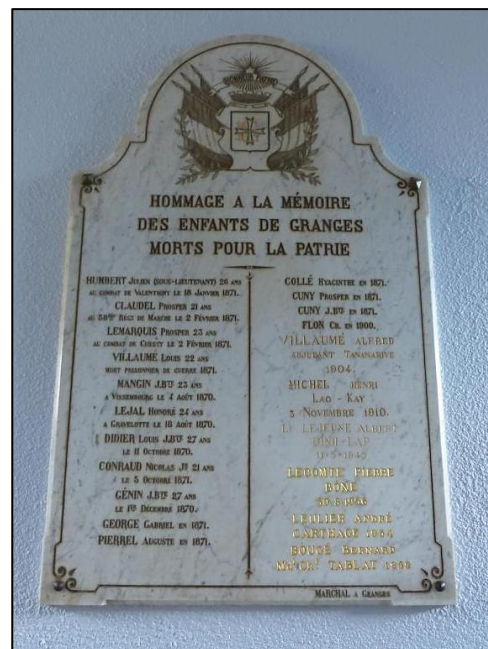
Granges-Aumontzey (88640)

Situation : Hall de la mairie. (1 Rue de Lattre de Tassigny).

Nature : Plaque commémorative en marbre.

Inscriptions :

« HOMMAGE À LA MÉMOIRE DES ENFANTS DE GRANGES
MORTS POUR LA PATRIE »



La Bourgonce (88470)

Situation : Sur l'église. (Route de la Grande Basse).

Nature : Plaque commémorative en marbre blanc dans encadrement de grès beige.

Inscriptions :

« Combattants Français tués le 06 octobre 1870 à La Bourgonce, et Enfants de la commune Morts pour la France au cours de cette guerre 1870-1871 »

Sur la plaque :

« SOUVENIR FRANÇAIS »

« TUÉS AU COMBATS DE LA BOURGONCE 1870 »

« HONNEUR – PATRIE »

« AUX ENFANTS DE LA BOURGONCE MORTS POUR LA PATRIE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

HOCÉDÉ Léandre Frédéric – Lnt
Colonel au 32^e de marche
LETOURNEUR Léon, de Sommervieu
(Calvados) Lnt des Francs-Tireurs de Neuilly
COLIN Lucien, de Gerbévillers – Sous-
Lnt
FARCE Prosper, de Hadol – Sergent-
Major

GÉRARD Jn Bte, de Lyon – Franc-
tireur de Neuilly
PETITJEAN Emile, de Lunéville
BERTRAND Louis, de Provençères
LACROIX Alphonse, de Lunéville –
Garde mobile de la Meurthe
LE GOASTER Joseph, de
Pontieux (Côtes du nord)

HUIN Dominique (Algérie)
ANDRÉ Emile
AUBRY Théotine
BLAISE Constant
MARCHAL Jn, Jpe, Noël
SCHWALGER Syltre
BAROTTE Jn Eugène



La-Croix-Aux-Mines (88520)

Situation : Sur l'église. (*Chemin du Champ de l'Epine*).

Nature : Plaque commémorative en marbre.

Commentaires :

Figure de l'autre côté de la porte de l'église sur une autre plaque, les morts à d'autres dates du XIXe siècle.

Inscriptions :

« HOMMAGE »

« AUX ENFANTS DE LA COMMUNE MORTS POUR LA PATRIE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

THIRIET Eugène	ZIEGLER Sébastien
LEMPERT Jn Bte	COLIN Lucien
MARGRAITTE Jn Jones	DESPAGNE Joseph
HUMBERT Joseph	JEANCLAUDE Eugène
FERRY Joseph	DIEUDONNÉ Joseph
MARGRAITTE Nicolas	GRANDJEAN Nicolas
CHATELAIN Nicolas	GRANDJEAN Jn Bte
DIDIERDEFRESSE Eug	BOUDIERRE Jn Bte
FARETTE François	

Lieu-dit « Lasso » (88240)

Situation : Sur une maison particulière dite ancienne ferme « Roussel ». (*26 Route de Xertigny*).

Nature : Plaque commémorative en marbre.

Date : Cette plaque a été posée en 1882.

Commentaires :

Cette plaque relate un événement survenu lors de la retraite des Prussiens en 1871. Le 18 janvier 1871, des soldats prussiens, de passage à Lasso, assassinent vers 22 heures un paisible citoyen assis près de son feu. Il s'agit de Charles Louis Bernet âgé de 39 ans, né à Escles (Canton de Darney), époux de Marie-Joséphine Hacquard ; il était buraliste.

Inscriptions :

« DANS CETTE MAISON BERNET C.L. CITOYEN INOFFENSIF A ÉTÉ LACHEMENT ASSASSINÉ PAR LES SOLDATS PRUSSIENS LE 18 JANVIER 1871 »

« FRANCE SOUVIENS-TOI »



Laval sur Vologne (88600)

Situation : Sur la maison Mathieu. (*Rue de la Vologne*).

Nature : Plaque commémorative.

Commentaires :

Relate l'évènement malheureux subit par ses occupants le 12 Octobre 1870.

Le 11 octobre 1870, les Prussiens entraient à Laval. Le fils du maire Paul Mathieu, se rendit au-devant d'eux, une lanterne à la main et leur demandant ce qu'ils voulaient. Une décharge générale lui répondit et le malheureux tomba percé de plus de 20 balles.

Les Prussiens pénétrèrent ensuite chez son père, où Laurent, un franc-tireur de leur famille, avait eu en passant à Laval, l'imprudence de rester. La vue de cet uniforme abhorré le rendit furieux. Les

Prussiens tirèrent alors sur le soldat et sur un vieillard, le père Ferry, venu aux informations. Le père Mathieu réussit à s'enfuir avec sa femme, sa bru, femme de la première victime et ses deux petites filles en bas âge. Les Allemands mirent le feu à la maison.

Le conseil général des Vosges fit appliquer sur la façade une plaque avec l'inscription. "Le 11 octobre 1870, les Allemands ont brûlé cette maison et massacré 3 habitants sans défense. Vive la France !"

En 1914, à l'approche des Allemands cette plaque fut enlevée et enterrée au pied d'un arbre dans le verger de la famille Mathieu. Malheureusement, elle fut piétinée et brisée par les chevaux de soldats français cantonnés dans le village... ».

Inscriptions :

« LE 11 OCTOBRE 1870, LES ALLEMANDS ONT BRULÉ CETTE MAISON ET MASSACRÉ TROIS HABITANTS SANS DEFENSE »

« VIVE LA FRANCE »



Plaque actuelle, inaugurée le 29/09/12



Morceau de l'ancienne plaque

Nompatelize (88470)

Situation : Située 164 route des Feignes.

Nature : Plaque commémorative.

Commentaires :

Plaque apposée en façade de la « Maison Criblée »,

Rend hommage à une poignée d'hommes qui résistèrent plus de 6 heures à un envahisseur bien supérieur en nombre, et témoigne des combats d'octobre 1870 qu'endurèrent les villageois. Le 6 octobre 1870, la bataille de Nompattelise laisse 1500 morts français.



Inscriptions :

« MAISON DES DERNIÈRES CARTOUCHES – COMBATS DU 6 OCTOBRE 1870 »



Totainville (88500)

Situation : Sur l'église. (Rue de l'Eglise).

Nature : Stèle.

Commentaires :

La plaque n'est plus présente sur la stèle.

Figure également sur la plaque les morts de la guerre 14-18.

Inscriptions :

« À NOS MORTS »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

BURNEL Auguste
TOCQUARD Auguste

LES TOMBES ET CARRES MILITAIRES

Brouvelieures (88600)

Situation : Dans le cimetière communal.
(*Rue de l'Hôtel de Ville*).

Nature : Tombe individuelle militaire.

Commentaires : Deux petites stèles sont présentes sur la tombe. La deuxième ne possède aucune inscription.

Inscriptions :

« CONSTANTIN DITTER
BADISCHER SOLDAT GEST 12
OCTOBER 1870 »



Mort prussien 1870-1871 :

DITTER Constantin



Chamagne (88130)

Situation : Cimetière communal. (*Rue de Rainfeld*).

Nature : Tombe.

Commentaire :

À gauche de la tombe, une autre tombe identique est présente, mais les inscriptions sont difficilement lisibles.

Inscriptions :

« GASTON FROMENT
10/09/1848 – 6/10/1870
TUÉ À LA BATAILLE DE NOMPATELIZE »

Mort au champ d'honneur 1870-1871 :

FROMENT Gaston

Damblain (88123)

Situation : Cimetière communal. (D22).

Nature : Tombe individuelle militaire.

Commentaires :

Le monument funéraire en forme pyramidale a été élevé sur cette sépulture par la compagnie des francs-tireurs de Lamarche.

Inscriptions :

Sur l'obélisque : « 20 X^{BRE} CHARMES – TIR DES VOSGES » - « PATRIE »

Sur la plaque du haut : « EUGENE JOSEPH GOUTHIÈRE, NÉ À DAMBLAIN LE 26 SEPTEMBRE 1847, MORT A CHARMES H^{TE}-MARNE LE 20 DECEMBRE 1870 »

Sur la plaque du bas : « A LA MÉMOIRE DE EUGENE JOSEPH GOUTHIÈRE MORT AU CHAMP D'HONNEUR »

LA C^{IE} DES FRANCS-TIREURS VOLONTAIRES DE LAMARCHE »

Mort au champ d'honneur 1870-1871 :

GOUTHIÈRE Eugène Joseph



Domfaing (88145)

Situation : Cimetière communal. (Place de l'Eglise).

Nature : Tombe collective militaire.

Commentaires : 6 soldats français dont 3 inconnus et un soldat prussien.

Inscriptions :

« COMBAT D'OCTOBRE 1870 »

« ALPHONSE BOURGEOIS - ÉMILE LESOURD - JOSEPH PIERRON - 3 INCONNUES »

« SIEGFRIED SCHNEIDER »

« SÉPULTURE MILITAIRE PERPETUELLE - LOI DU 4 AVRIL 1873 »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

Alphonse BOURGEOIS
Emile LESOURD
Joseph PIERRON

Mort prussien 1870-1871 :

SCHNEIDER Siegfried





Epinal (88000)

Situation : Cimetière communal Saint-Michel, devant l'entrée principale. (*Rue Emile Zola*).

Nature : Tombe collective militaire.

Commentaires :

Les noms de 22 soldats sont inscrits sur ce monument et sont inhumés sous cette tombe.

Inscription :

« MORTS POUR LA PATRIE – GUERRE DE 1870-1871 – SOLDATS FRANÇAIS DÉCÉDÉS SUR LE TERRITOIRE D'ÉPINAL INHUMÉS SOUS CETTE TOMBE »

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

ARGOUD Célestin - Soldat
BABOUT Charles
BEDOUEZ Pierre - Soldat
CLAUDEL Jn Nicolas - Tambour
COLLIGNON - Soldat
COUPRIÉ Louis - Garde Mobile
DUBISSON Honoré

GAUNIÈRE Justin - Soldat
JACQUOT Joseph
LEBRETON Coulvain - Soldat
LEMENT Charles Bourgeois
LOUSIERE François - Soldat
METZ Anselme
MOTARD Henri - Garde Mobile

PIERRE - Soldat
PORROT Paul - Brigadier
RENARD Émile - Caporal
RICHARD Charles Marin
RIOT André - Soldat
ROUMIER Jean - Soldat
VAUTHIER Joseph - Soldat
VIRY Jean



Etival-Clairefontaine (88480)

Situation : Cimetière communal. (*Rue de l'Abbaye*).

Nature : Tombe collective militaire.

Inscriptions :

« ICI REPOSENT UN SOLDAT FRANÇAIS ET QUATRE SOLDATS PRUSSIENS VICTIMES DE LA BATAILLE DU 6/10/1870 »

Houécourt (88170)

Situation : Cimetière communal. (*Rue de l'Eglise*).

Nature : Tombe individuelle militaire.

Commentaire :

Il n'y a aucune inscription sur la tombe, mais selon le rapport « Marcère », il s'agit d'un soldat prussien.



La Bourgonce (88470)

Situation : Cimetière communal. (*Route de la Grande Basse*).

Nature : Tombe individuelle militaire.

Inscriptions :

« ICI REPOSE PROSPER FARCE DE HADOL AGE DE 35ANS MORT EN DEFENDANT LA PATRIE LE 7 OCT 1870 PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME »

Sur la plaque : « LES AC À LEUR CAMARADE »

Mort au champ d'honneur 1870-1871 :



FARCE Prosper

Mirecourt (88500)



Situation initiale : Cimetière communal.
(Avenue de Chamiec).

Nature : Carré militaire.

Commentaire :

Présence d'une petite stèle devant le carré militaire, qui regroupe principalement des morts pour la France de la guerre 14-18.

Inscriptions :

Sur la croix : « LAGARDE J.P. MORT POUR LA FRANCE EN 1870 »

Sur la stèle : « À LA MÉMOIRE DES MIRECURTIENS MORTS POUR LA FRANCE ET RESTES SANS SÉPULTURE SUR LE CHAMP DE BATAILLE »

Mort au champ d'honneur 1870-1871 :

LAGARDE J.P.



Nompatelize (88470)

Situation : Cimetière militaire.
(Chemin de la Rouge Røye).

Nature : Tombes collectives militaires.

Commentaire :

Tombe regroupant 700 soldats Français et allemands autour de la statue de la vierge de Notre-Dame des Armées.

La stèle au fond au sol sous la statue porte la même inscription que celle du milieu. Elle est simplement posée contre le socle de la statue. Il est peu probable que cela est son emplacement d'origine. Il s'agit peut-être de l'ancienne stèle se trouvant jadis au milieu et qu'elle fût remplacée.

Entre les stèles sont disposées au total quatre croix portant l'inscriptions « Inconnus 06.10.1870 ».



Inscriptions :

Sur la base de la statue :

« NOTRE-DAME DES ARMÉES »

« PASSANT, SALUE LES SOLDATS FRANÇAIS MORTS POUR LA PATRIE LE 6 OCTOBRE 1870 ET QUI REPOSENT EN CE LIEU

UNE PRIÈRE !

Stèle de gauche :

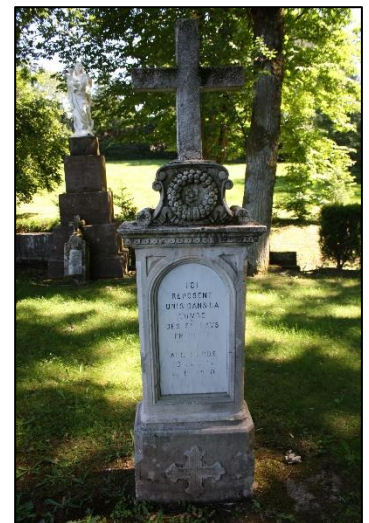
HIER RUHEN 4 DEUTSCHE UND 80 FRANZOSICHE SOLDATEN GEFALLEN 6ten OCTOBER 1870
IM TODE VEREI

Stèle du milieu :

HIER RUHEN 2 DEUTSCHE SOLDATEN GEFALLEN AM 6ten OCTOBER 1870

Stèle de droite :

ICI REPOSENT UNIS DANS LA TOMBE DES SOLDATS FRANÇAIS ET ALLEMANDS TOMBÉS LE 6.10.1870





Saint-Dié (88100)

Situation : Cimetière communal rive droite. (*Chemin de la Côte-Callot*).

Nature : Carré militaire.

Commentaire :

Ce carré militaire comporte deux tombes collectives renfermant 28 soldats Français. Un peu à l'écart se trouve une tombe individuelle d'un soldat prussien.

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

VERDIER Jean-Pierre
DOUBLET Henry
VIAL Eugene
CHAMPISTION Isidore
LACAILLE Alfred
MUNIER Auguste
PERAULT Charles

BARDOT Jean
JAVEL Martin
MAILLIARD Philibert
CHAMUSOT François
LEJAL Jean Nicolas
BURLIN Pierre
AZUMA de Guiorbe

GRANDCOLAS Paul
GAILLOT Vicior
DUFAYS Charles
LACASAGNE Joseph
MISERAY Claude
FOIX Louis
JALBAUT Pierre

KENEQUIN François
MAURICE Pierre
ROLLET Louis
GROSBOIS Emile August
BRAJON Victor
GRANIER Pierre
SALVAT Jean

Saint-Dié (88100)

Situation : Cimetière communal rive droite. (*Chemin de la Côte-Callot*).

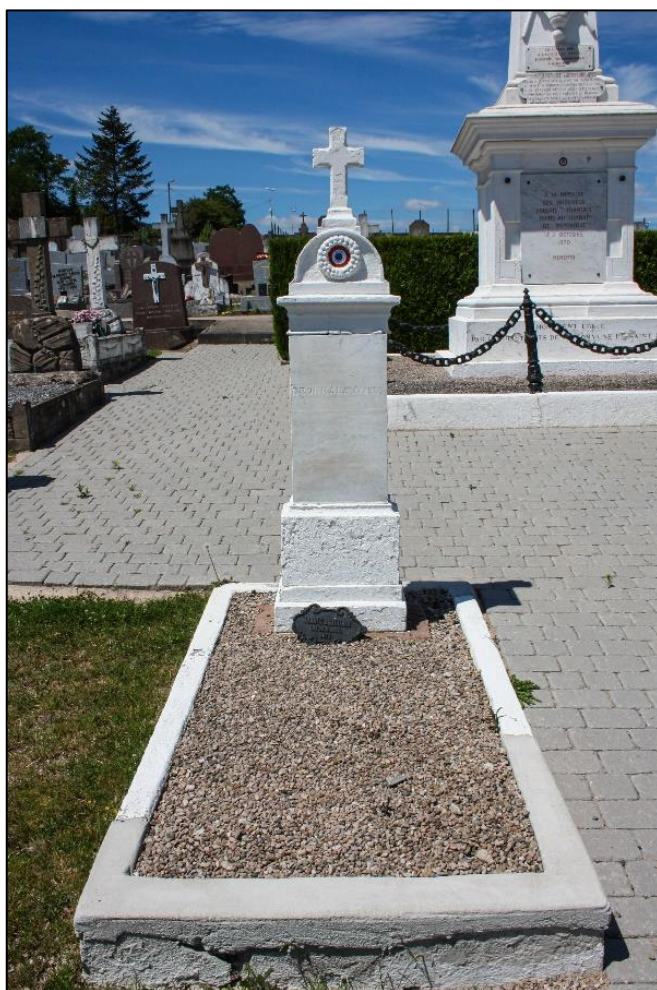
Nature : Tombe individuelle militaire.

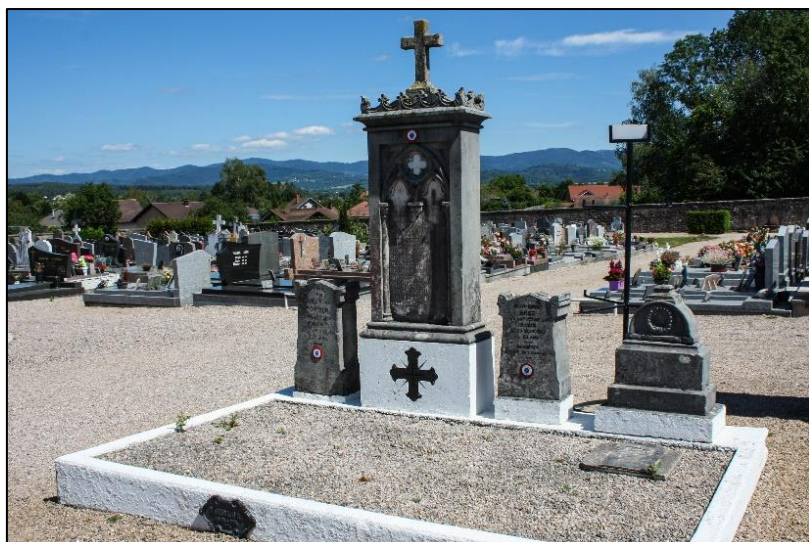
Commentaire :

Tombe militaire d'un soldat prussien.

Mort prussien 1870-1871 :

BRONKALA Frantz





Saint-Dié (88100)

Situation : Cimetière rive gauche, dit « Foucharupt » (*Rue Jean Ruyr*).

Nature : Carré militaire.

Commentaire :

Ce carré militaire regroupe 13 soldats Français, dont un inconnu, deux autres soldats décédés hors guerre de 1870, ainsi qu'un soldat prussien inconnu.

Morts au champ d'honneur 1870-1871 :

... Auguste
CRISTANI Pierre
ALLIGNER Luis
GRENNE Alfred
MOINE Jules
BRESSY Antoine

PLANCHER Joseph
FERRY Albert
PIQUET Jean-Louis
NCÈGUELON ...
CHAMOLEAU ...
LHULLIER Jean-François
INCONNU – *Franc-Tireur*

Saint-Michel sur Meurthe (88470)

Nature : Tombes collectives militaires.
(*Chemin des Prêtres*).

Inscriptions :

« ICI REPOSENT 17 SOLDATS
FRANÇAIS MORTS LE 6 OCT 1870 »

« ICI REPOSENT 4 SOLDATS
PRUSSIENS MORTS LE 6 OCT 1870 »

Sur la plaque :

« SOUVENIR DE LA CLASSE DE
1899 »

« À NOS FRÈRES D'ARMES MORTS
AU CHAMP D'HONNEUR 1870 –
1871 »



EXTRAIT DU RAPPORT « MARCÈRE »

Relatif à la loi du 4 avril 1873

VOSGES.

Les dépenses faites, sur les fonds du Trésor, pour la conservation des sépultures de 633 militaires français et allemands, inhumés sur le territoire de 21 communes de ce département, ont atteint la somme de 16,726 francs 89 cent., savoir :

Concessions perpétuelles dans les cimetières communaux....	6,069f 57 c
Exhumations et transfèremens.....	3,226 94
Entourage des sépultures.....	6,227 40
Indemnités pour occupation temporaire des terrains.....	323 95
Caveaux et monuments funéraires.....	500 00
Terrains achetés en dehors des cimetières.....	379 03

Six communes ont concédé gratuitement à l'Etat les terrains consacrés aux sépultures militaires dans les cimetières, Les concessions faites à perpétuité ont une étendue totale de 99m,61, et les clôtures qui les entourent, une longueur en semble de 207m,58.

Les sépultures, qui existaient à la Salle, dans une forêt domaniale, au nombre de 50, y ont été maintenues. L'Etat a acheté, en dehors du cimetière communal de Nompatelize, deux parcelles qui sont définitivement affectées aux tombes de 138 militaires français et de 110 allemands. Enfin les corps de 93 Français et de li Allemands reposent dans un caveau construit à Saint-Remy, en dehors du cimetière. Les autres sépultures ont été transférées dans les cimetières.

Le tableau annexe n° 45 présente tous les détails par commune.

ARRONDISSEMENT D'EPINAL.

Epinal. — On a réinhumé les restes mortels de 36 militaires français dans une concession perpétuelle de 5 mètres, achetée par l'Etat, et sur laquelle un comité privé a projeté l'érection d'un monument funéraire. On a réuni, dans un terrain de 7 mètres, également concédé à perpétuité, les corps de 51 soldats allemands, et replacé sur la sépulture définitive les monuments funéraires élevés par l'armée d'occupation sur les anciennes tombes. Les deux concessions sont entourées de grilles en fer.

Un monument destiné à perpétuer la mémoire des Vosgiens morts pendant la guerre, en défendant leur pays, a été érigé dans un square d'Epinal, au moyen de souscriptions du département, des communes et des particuliers. Il se compose d'une grande pyramide, terminée en pointe de diamant et posée sur un piédestal élevé. Le fût est orné de couronnes et d'un écusson de la ville d'Epinal. Le socle porte l'inscription suivante : *Les Vosgiens à leurs compatriotes, victimes de la guerre et de l'invasion. 1870-1871.*

Les Forges. — La commune des Forges ne possédant pas de cimetière, les restes mortels de 2 soldats français, inhumés sur son territoire, ont été transférés au cimetière d'Uxegney, où l'Etat a acquis une concession perpétuelle de 2 mètres, qu'il a fait clôturer par une grille en fer.

Le propriétaire du terrain occupé provisoirement par les tombes a reçu l'indemnité prévue par la loi.

Rambervillers. — On a réuni, dans une concession de 2 mètres, les corps de 6 militaires allemands. L'Etat a fait placer autour de la tombe une clôture en fer de 6 mètres.

Un comité privé a fait ériger, au moyen de souscriptions particulières et de subventions communales, un beau monument à la mémoire de 31 gardes nationaux, tués au combat du 9 octobre 1870. Ce monument (voir planche LX XXII) est formé d'un piédestal sur lequel est posée une grande statue en marbre, représentant la France. La statue tient à la main droite une épée brisée et à la main gauche un drapeau. Le piédestal est entouré d'une grille en fer forgé et on lit sur la face principale la date : *9 octobre 1870.*

ARRONDISSEMENT DE MIRECOURT.

Mirecourt. — Deux concessions ont été acquises, l'une de 3m,12 pour 2 soldats français et l'autre de 6m,24 pour 5 militaires allemands. L'Etat a fait placer des grilles d'entourage, et réédifier, sur les sépultures allemandes, les croix en pierre qui étaient sur les anciennes tombes.

ARRONDISSEMENT DE NEUFCHÂTEAU.

Damblain. — La commune a cédé gratuitement à l'Etat une surface de 2 mètres occupée par la tombe d'un militaire français. Sur cette sépulture, la compagnie des francs-tireurs volontaires de Lamarche a élevé un monument funéraire en forme pyramidale, sur lequel on lit l'inscription suivante : *Patrie. — Eugène-Joseph Gonthière, né à Damblain, le 26 septembre 1847, mort au champ d'honneur, à Charmes (Haute-Marne), le 20 décembre 1870.* Un entourage de 6 mètres a été placé aux frais du Trésor.

Houécourt. — Concession gratuite de 2 mètres pour la sépulture d'un soldat allemand. Grille en fer.

Saint-Ouen-lez-Parey. — On n'a pas déplacé la sépulture du militaire français. Concession perpétuelle de 2 mètres, achetée par l'Etat, et grille d'entourage de 6 mètres.

Vrécourt. — L'Administration n'a pas modifié la tombe de 8 militaires français, tués au combat du 21 janvier 1871. L'Etat a payé la concession perpétuelle de 2 mètres à la commune, qui a concédé gratuitement 7 mètres superficiels. Sur cette sépulture on a élevé un monument funéraire, au moyen de souscriptions recueillies parmi les anciens mobiles du Gard et les habitants de Vrécourt. Ce monument (voir planche LXXXI) est formé d'une pyramide élevée sur un socle. Au-dessous d'une couronne sculptée, on lit sur le fût la dédicace : *Aux mobiles du Gard, tombés sous les balles prussiennes, au combat du bois Saint-Michel, le 20 janvier 1871* ; et sur le socle : *Défense nationale.*

ARRONDISSEMENT DE REMIREMONT.

Vagney. — On a réinhumé dans une tombe de 2 mètres les restes mortels d'un soldat français. La nouvelle sépulture est pourvue d'un entourage en fer de 6 mètres.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ.

Belmont. — La sépulture de 8 francs-tireurs et d'un soldat allemand, inhumés sans distinction de nationalité, n'a pas été déplacée. Les communes de Belmont, Domfaing et Vervezelle, auxquelles le cimetière appartient en commun, ont cédé gratuitement à l'Etat le terrain occupé (6m,25). On y a transféré les corps de 2 militaires français inhumés dans la forêt communale de Fays, et la tombe a été entourée d'une grille en fer de 10 mètres.

Brouvelieures. — Concession perpétuelle de 2 mètres pour 1 militaire allemand ; entourage de 6 mètres.

Celles. — 2 soldats français ont été réinhumés dans une concession de 2 mètres, achetée par l'Etat, qui l'a clôturée au moyen d'une grille en fer.

Etival. — L'Etat a acquis deux concessions perpétuelles de 2 mètres chacune pour la sépulture d'un soldat français et celle de militaires allemands, tués au combat de Nompattelize (6 octobre 1870). Ces tombes sont entourées de clôtures,

La Bourgonce. — Une concession perpétuelle de 2 mètres est consacrée à la sépulture de 5 soldats français, dont 1 avait été inhumé dans un champ. La commune a érigé, sur la tombe, un petit monument funéraire que l'Etat a fait entourer d'une grille.

Le propriétaire du terrain occupé temporairement par la tombe n'a pas demandé d'indemnité.

La Neuveville-lez- Raon. — 5 militaires français et 4 soldats allemands reposaient dans le cimetière. L'Etat a acquis deux concessions perpétuelles de 2 mètres chacune, et les a fait clôturer au moyen de grilles en fer.

La Salle. — La commune de La Salle possède, avec celle de La Bourgonce, un cimetière commun. Elle a cédé gratuitement à l'Etat une concession de 2 mètres, dans laquelle on a transféré les restes mortels d'un soldat allemand inhumé dans les champs. Cette tombe a été entourée d'une clôture en fer.

On a indemnisé le propriétaire du terrain temporairement occupé.

48 militaires français avaient été enterrés dans la forêt domaniale. On n'a pas déplacé cette sépulture. La commune y a fait élever un monument funéraire (voir planche LXXXI) formé d'une pyramide à base carrée, surmontée d'une croix et posée sur un piédestal. Deux branches de chêne, formant couronne, sont sculptées sur la face principale de la pyramide, et on lit sur le socle : A la mémoire de 48 soldats français, morts pour la patrie le 6 octobre 1870, jour du combat de Nompatelize. On a réuni dans cette sépulture les restes mortels de 2 autres militaires français, inhumés dans une propriété particulière.

Nompatelize. — L'Etat a acheté deux parcelles de terrain d'une contenance de 107m,68, dans laquelle il a fait réunir les restes mortels de 138 militaires français et de 110 soldats allemands, enterrés dans le cimetière et sur divers points du territoire de la commune.

Un monument funéraire (voir planche LXXXI) a été élevé par les soins de la municipalité, avec le produit de souscriptions particulières. Il est formé d'un tronc de pyramide quadrangulaire couronné par une croix et posé sur un piédestal, en avant duquel est disposé un sarcophage. On lit sur la face principale de la pyramide : *A la mémoire des soldats français morts à la bataille de Nompatelize, le 6 octobre 1870.*

Une grille en fer forgé entoure le monument.

Les propriétaires des terrains temporairement occupés par des tombes ont reçu l'indemnité à laquelle ils avaient droit.

Raon-l'Etape. — L'Administration a fait ensevelir les restes mortels de 34 soldats français dans une sépulture de 5 mètres, concédée à perpétuité, et réunir dans une concession de 4 mètres 26 militaires allemands. Les deux nouvelles sépultures sont entourées de grilles en fer.

A l'entrée du cimetière, on a élevé un monument à la mémoire des habitants de Raon-l'Etape tués le 5 octobre 1870 et des soldats morts dans les ambulances, des suites des blessures qu'ils avaient reçues au combat de Nompatelize. Ce monument (voir planche LXXXI) est composé d'une pyramide quadrangulaire, terminée en pointe de diamant, ornée de croix sur chacune de ses faces et reposant sur trois gradins, entre les frises qui couronnent le piédestal. Le piédestal est flanqué de quatre chapiteaux. Dans un cartouche, entouré de sculptures, on voit le millésime 1870-1871, et au-dessous, dans un second Cartouche, la dédicace : *A la mémoire des soldats français morts dans les ambulances de Raon-l'Etape.*

A l'extrémité de la ville, sur la route de Lunéville, se trouve un autre monument construit en granit, érigé à la mémoire d'un garde national fusillé en cet endroit par les Prussiens.

Saint-Dié. — L'Etat a acquis, dans le cimetière de la ville, la concession perpétuelle d'un terrain de 14 mètres : 8 mètres sont consacrés à la sépulture de 28 militaires français ; 2 mètres à la tombe d'un allemand catholique, et 4 mètres à la tombe de 10 soldats allemands appartenant au culte protestant.

Le cimetière du Faubourg renferme les dépouilles mortelles de 13 soldats français et de 1 militaire allemand. On a réinhumé les premiers dans une tombe de 6 mètres ; le second occupe une concession de 2 mètres.

Ces diverses sépultures sont entourées de clôtures en fer, d'une longueur totale de 42 mètres.

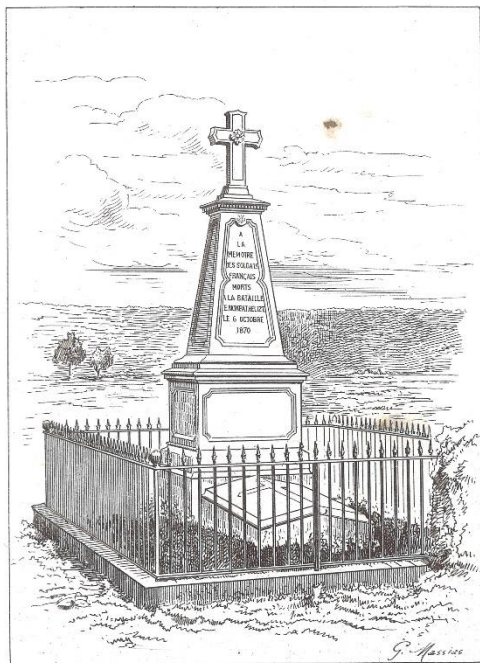
Un comité privé a fait ériger, dans la partie supérieure du cimetière de la Côte-Callot, un monument à la mémoire des soldats français morts aux ambulances de Saint-Dié, à la suite du combat de Nompatelize. Ce monument (voir planche LXXXI) est formé d'un socle flanqué de quatre colonnes et portant une pyramide terminée par une croix, et ornée d'une couronne et d'attributs militaires sculptés en ronde bosse. Sur le socle est gravée l'inscription : *A la mémoire des valeureux soldats français morts au combat de Nompatelize, le 6 octobre 1870.*

Saint-Michel. — 7 militaires français et 9 allemands, tués au même combat et enterrés dans les champs, ont été réinhumés dans deux concessions de 2 mètres chacune, concédées gratuitement à l'Etat, qui les a fait entourer de grilles.

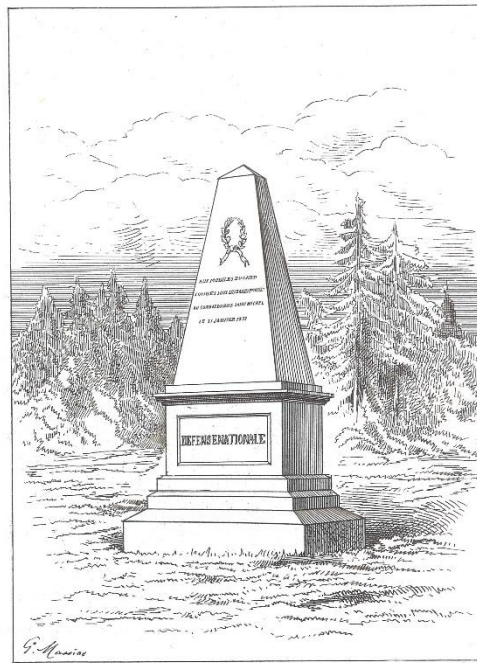
Les propriétaires des terrains occupés par les tombes ont reçu l'indemnité à laquelle ils avaient droit.

Saint-Remy. — Les corps de 93 soldats français (en grande partie mobiles des Deux-Sèvres) et de 4 Allemands, disséminés sur le territoire de Saint-Remy, ont été transférés dans un caveau ménagé sous un monument funéraire construit sur un terrain communal, cédé gratuitement par le conseil municipal. L'Etat a alloué une subvention à la commune pour la construction du monument funéraire, qui se compose (voir planche LXXXII) d'un tronc de pyramide, orné de croix à sa partie supérieure et posé entre les quatre frontons d'un socle qui s'élève au-dessus de la crypte. Le monument est entouré de grilles en fer forgé, et on y accède par un escalier en pierre de six marches. Sur le fût de la pyramide, on lit l'inscription : *A la mémoire des soldats français morts au champ d'honneur, le 6 octobre 1870.* Les noms des morts sont gravés sur des plaques fixées sur les faces du piédestal. Les propriétaires des terrains occupés par les tombes ont été indemnisés.

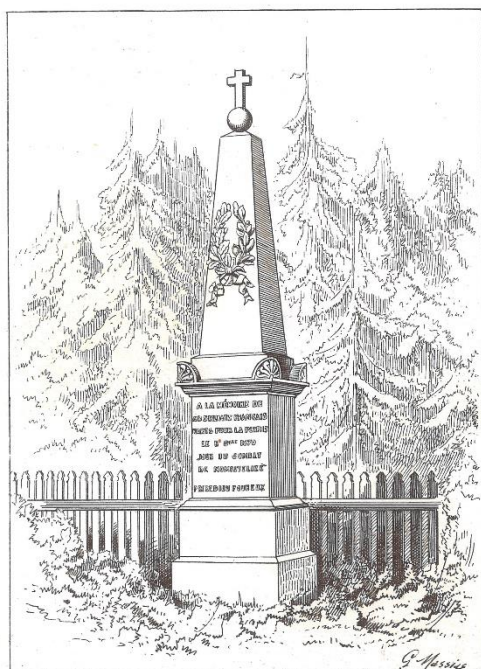




MONUMENT DE NOMPATELIZE

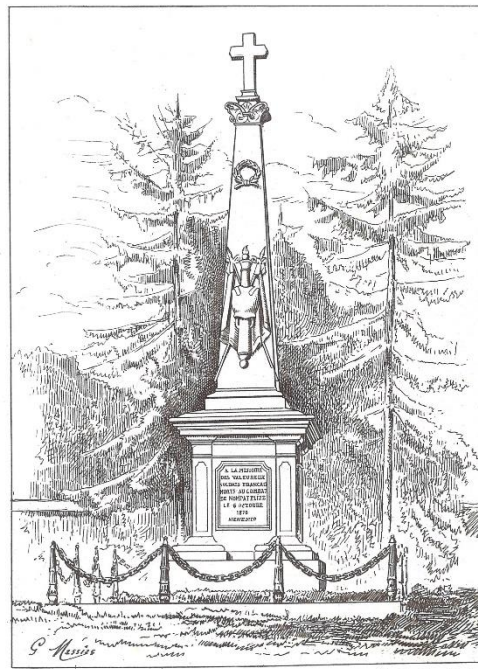


MONUMENT DE VRÉCOURT



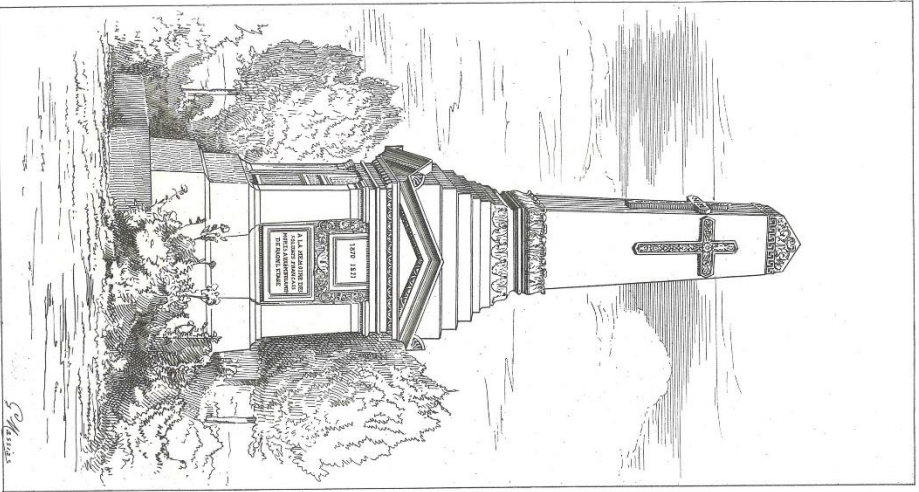
Heliog. Dujardin

MONUMENT DE LA SALLE



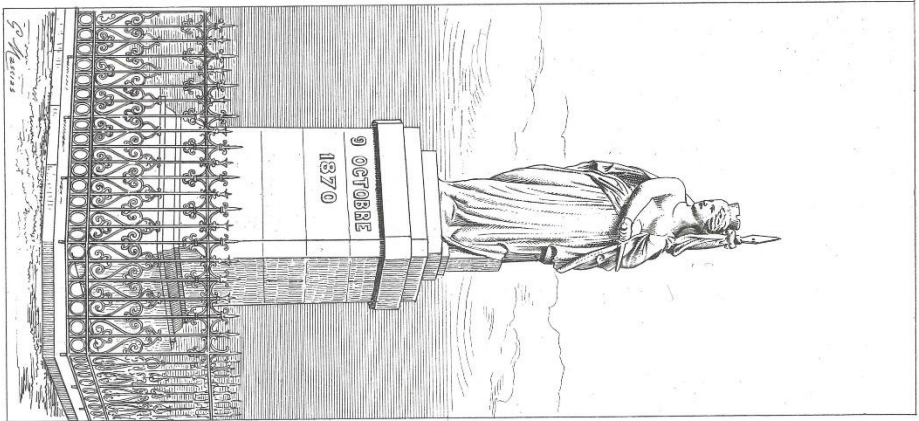
Lap. Ch. Chardon. Paris

MONUMENT DE ST DIÉ



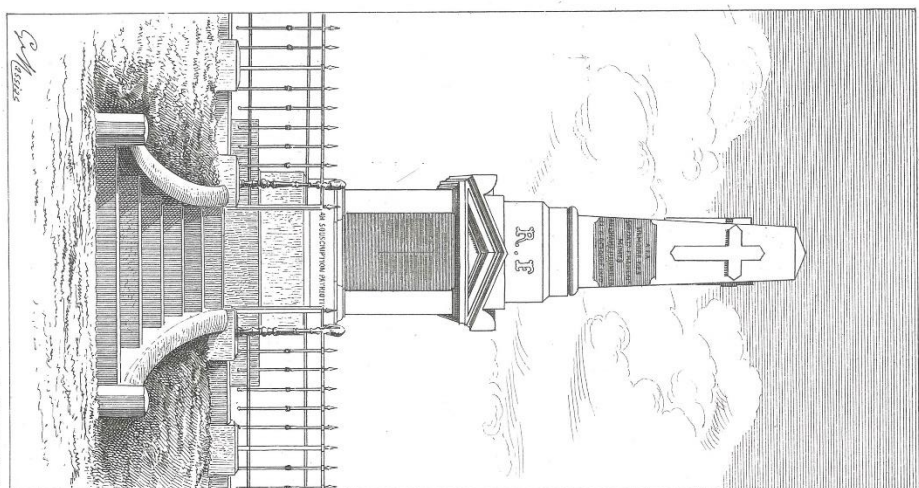
H. G. Meunier

MONUMENT DE RAON L'ÉTAPE



H. G. Meunier

MONUMENT DE RAMBERVILLERS



H. G. Meunier

MONUMENT DE ST REMY

65

EPILOGUE

« La Dernière Classe » (Alphonse Daudet)

Ce matin-là j'étais très en retard pour aller à l'école, et j'avais grande peur d'être grondé, d'autant que M. Hamel nous avait dit qu'il nous interrogerait sur les participes, et je n'en savais pas le premier mot. Un moment l'idée me vint de manquer la classe et de prendre ma course à travers champs.

Le temps était si chaud, si clair.

On entendait les merles siffler à la lisière du bois, et dans le pré Rippert derrière la scierie, les Prussiens faisaient l'exercice. Tout cela me tentait bien plus que la règle des participes ; mais j'eus la force de résister, et je courus bien vite vers l'école.

En passant devant la mairie, je vis qu'il y avait du monde arrêté près du petit grillage aux affiches.

C'est de là que nous sont venues toutes les mauvaises nouvelles, les batailles perdues, les réquisitions, les ordres de kommandantur.

Et je pensai sans m'arrêter : « Qu'est-ce qu'il y a encore ? »

Alors, comme je traversais la place en courant, le forgeron Wachter, qui était là avec son apprenti en train de lire l'affiche, me cria :

« Ne te dépêche pas tant, petit ; tu y arriveras toujours assez tôt à ton école ! »

Je crus qu'il se moquait de moi, et j'entrai tout essoufflé dans la petite cour de M. Hamel.

D'ordinaire, au commencement de la classe, il se faisait un grand tapage qu'on entendait jusque dans la rue, les pupitres ouverts, fermés, les leçons qu'on répétait très haut tous ensemble en se bouchant les oreilles pour mieux apprendre, et la grosse règle du maître qui tapait sur les tables :

« Un peu de silence ! »

Je comptais sur tout ce train pour gagner mon banc sans être vu ; mais justement ce jour-là tout était tranquille, comme un matin de dimanche. Par la fenêtre ouverte, je voyais mes camarades déjà rangés à leurs places, et M. Hamel, qui passait et repassait avec la terrible règle en fer sous le bras. Il fallut ouvrir la porte et entrer au milieu de ce grand calme. Vous pensez, si j'étais rouge et si j'avais peur !

Eh bien, non. M. Hamel me regarda sans colère et me dit très doucement :

« Va vite à ta place, mon petit Frantz ; nous allons commencer sans toi. »

J'enjambai le banc et je m'assis tout de suite à mon pupitre. Alors seulement, un peu remis de ma frayeur, je remarquai que notre maître avait sa belle redingote verte, son jabot plissé fin et la calotte de soie noire brodée qu'il ne mettait que les jours d'inspection ou de distribution de prix. Du reste, toute la classe avait quelque chose d'extraordinaire et de solennel. Mais ce qui me surprit le plus, ce fut de voir au fond de la salle, sur les bancs qui restaient vides d'habitude, des gens du village assis et silencieux comme nous, le vieux Hauser avec son tricorne, l'ancien maire, l'ancien facteur, et puis d'autres personnes encore. Tout ce monde-là paraissait triste ; et Hauser avait apporté un vieil abécédaire mangé aux bords qu'il tenait grand ouvert sur ses genoux, avec ses grosses lunettes posées en travers des pages.

Pendant que je m'étonnais de tout cela, M. Hamel était monté dans sa chaire, et de la même voix douce et grave dont il m'avait reçu, il nous dit :

« Mes enfants, c'est la dernière fois que je vous fais la classe. L'ordre est venu de Berlin de ne plus enseigner que l'allemand dans les écoles de l'Alsace et de la Lorraine... Le nouveau maître arrive demain. Aujourd'hui c'est votre dernière leçon de français. Je vous prie d'être bien attentifs. »

Ces quelques paroles me bouleversèrent. Ah ! Les misérables, voilà ce qu'ils avaient affiché à la mairie.

Ma dernière leçon de français !

Et moi qui savais à peine écrire ! Je n'apprendrais donc jamais ! Il faudrait donc en rester là !... Comme je m'en voulais maintenant du temps perdu, des classes manquées à courir les nids ou à faire des glissades sur la Saar ! Mes livres que tout à l'heure encore je trouvais si ennuyeux, si lourds à porter, ma grammaire, mon histoire sainte me semblaient à présent de vieux amis qui me feraient beaucoup de peine à quitter. C'est comme M. Hamel. L'idée qu'il allait partir, que je ne le verrais plus me faisait oublier les punitions et les coups de règle.

Pauvre homme !

C'est en l'honneur de cette dernière classe qu'il avait mis ses beaux habits du dimanche, et maintenant je comprenais pourquoi ces vieux du village étaient venus s'asseoir au bout de la salle. Cela semblait dire qu'ils regrettaient de ne pas y être venus plus souvent, à cette école. C'était aussi comme une façon de remercier notre maître de ses quarante ans de bons services, et de rendre leurs devoirs à la patrie qui s'en allait...

J'en étais là de mes réflexions, quand j'entendis appeler mon nom. C'était mon tour de réciter. Que n'aurais-je pas donné pour pouvoir dire tout au long cette fameuse règle des participes, bien haut, bien clair, sans une faute ; mais je m'embrouillai aux premiers mots, et je restai debout à me balancer dans mon banc, le cœur gros, sans oser lever la tête. J'entendais M. Hamel qui me parlait :

« Je ne te gronderai pas, mon petit Frantz, tu dois être assez puni... voilà ce que c'est. Tous les jours on se dit : Bah ! j'ai bien le temps. J'apprendrai demain. Et puis tu vois ce qui arrive... Ah ! ç'a été le grand malheur de notre Alsace de toujours remettre son instruction à demain. Maintenant ces gens-là sont en droit de nous dire : Comment ! Vous prétendiez être Français, et vous ne savez ni parler ni écrire votre langue !... Dans tout ça, mon pauvre Frantz, ce n'est pas encore toi le plus coupable. Nous avons tous notre bonne part de reproches à nous faire.

« Vos parents n'ont pas assez tenu à vous voir instruits. Ils aimaient mieux vous envoyer travailler à la terre ou aux filatures pour avoir quelques sous de plus. Moi-même n'ai-je rien à me reprocher ? Est-ce que je ne vous ai pas souvent fait arroser mon jardin au lieu de travailler ? Et quand je voulais aller pêcher des truites, est-ce que je me gênaï pour vous donner congé ? ... »

Alors d'une chose à l'autre, M. Hamel se mit à nous parler de la langue française, disant que c'était la plus belle langue du monde, la plus claire, la plus solide : qu'il fallait la garder entre nous et ne jamais l'oublier, parce que, quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient sa langue, c'est comme s'il tenait la clef de sa prison... Puis il prit une grammaire et nous lut notre leçon. J'étais étonné de voir comme je comprenais. Tout ce qu'il disait me semblait facile, facile. Je crois aussi que je n'avais jamais si bien écouté, et que lui non plus n'avait jamais mis autant de patience à ses explications. On aurait dit qu'avant de s'en aller le pauvre homme voulait nous donner tout son savoir, nous le faire entrer dans la tête d'un seul coup.

La leçon finie, on passa à l'écriture. Pour ce jour-là, M. Hamel nous avait préparé des exemples tout neufs, sur lesquels était écrit en belle ronde : *France, Alsace, France, Alsace*. Cela faisait comme des petits drapeaux qui flottaient tout autour de la classe pendu à la tringle de nos pupitres. Il fallait voir comme chacun s'appliquait, et quel silence ! on n'entendait rien que le grincement des plumes sur le papier. Un moment des hanneçons entrèrent ; mais personne n'y fit attention, pas même les tout petits qui s'appliquaient à tracer leurs bâtons, avec un cœur, une conscience, comme si cela encore était du français... Sur la toiture de l'école, des pigeons roucoulaient bas, et je me disais en les écoutants :

« Est-ce qu'on ne va pas les obliger à chanter en allemand, eux aussi ? »

De temps en temps, quand je levais les yeux de dessus ma page, je voyais M. Hamel immobile dans sa chaire et fixant les objets autour de lui comme s'il avait voulu emporter dans son regard toute sa petite maison d'école... Pensez ! depuis quarante ans, il était là à la même place, avec sa cour en face de lui et sa classe toute pareille. Seulement les bancs, les pupitres s'étaient polis, frottés par l'usage ; les noyers de la cour avaient grandi, et le houblon qu'il avait planté lui-même enguirlandait maintenant les fenêtres jusqu'au toit. Quel crève-cœur ça devait être pour ce pauvre homme de quitter toutes ces choses, et d'entendre sa sœur qui allait, venait, dans la chambre au-dessus, en train de fermer leurs malles ! car ils devaient partir le lendemain, s'en aller du pays pour toujours.

Tout de même il eut le courage de nous faire la classe jusqu'au bout. Après l'écriture, nous eûmes la leçon d'histoire ; ensuite les petits chantèrent tous ensemble le BA BE BI BO BU. Là-bas au fond de la salle, le vieux Hauser avait mis ses lunettes, et, tenant son abécédaire à deux mains, il épelaït les lettres avec eux. On voyait qu'il s'appliquait lui aussi ; sa voix tremblait d'émotion, et c'était si drôle de l'entendre, que nous avions tous envie de rire et de pleurer. Ah ! je m'en souviendrai de cette dernière classe...

Tout à coup l'horloge de l'église sonna midi, puis l'Angelus. Au même moment, les trompettes des Prussiens qui revenaient de l'exercice éclatèrent sous nos fenêtres... M. Hamel se leva, tout pâle, dans sa chaire. Jamais il ne m'avait paru si grand.

« Mes amis, dit-il, mes amis, je... je... »

Mais quelque chose l'étouffait. Il ne pouvait pas achever sa phrase. Alors il se tourna vers le tableau, prit un morceau de craie, et, en appuyant de toutes ses forces, il écrivit aussi gros qu'il put :

« VIVE LA FRANCE ! »

Puis il resta là, la tête appuyée au mur, et, sans parler, avec sa main il nous faisait signe :

« C'est fini... allez-vous-en. »

Ce conte d'Alphonse Daudet est tiré des « Contes du lundi ».

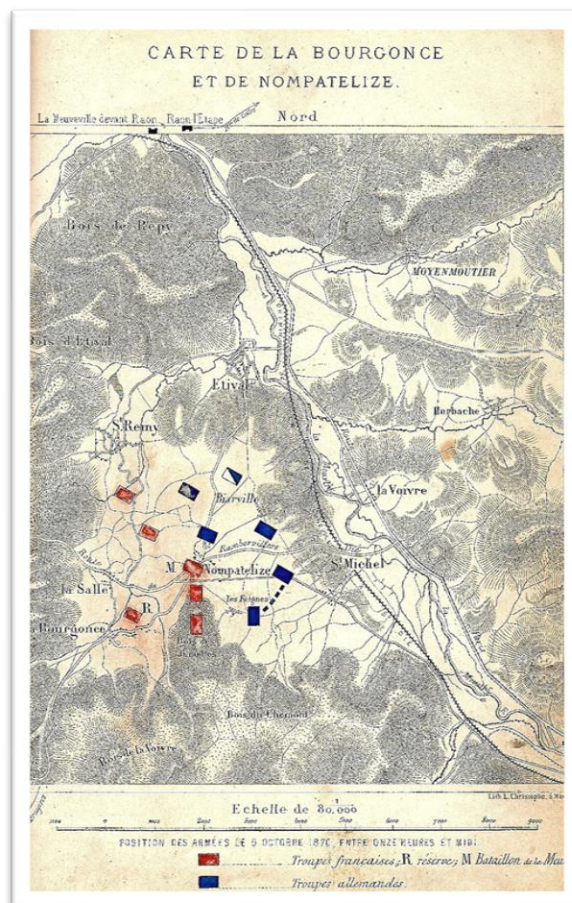
L'histoire se passe en 1871 après la défaite et l'occupation de l'Alsace-Lorraine par les prussiens... L'Angelus sonna. Suivi des trompettes prussiennes. Le français cessa d'être la langue enseignée !

Sources

www.monumentsmorts.univ-lille.fr
www.memorialgenweb.org
www.wikipedia.org
www.paysdesabbayes.com
www.shenandoahdavis.canalblog.com
www.nalosi.free.fr
www.aufildesmotsetdelhistoire.unblog.fr
www.facebook.com/HistoireDeLaCommuneDeParis1871
www.communes.com
www.amicaledu12ra.jimdofree.com/historique/la-guerre-de-1870/
www.geneanet.org
www.ipac.icp.fr
 Rapport « Marcère » sur les tombes militaires. 1878.
 « Contes du lundi » d'Alphonse d'Audet



La 82^e brigade rassemblée au cimetière militaire de Nompatelize



Carte du combat de Nompatelize et de La Bourgonce

Remerciements :

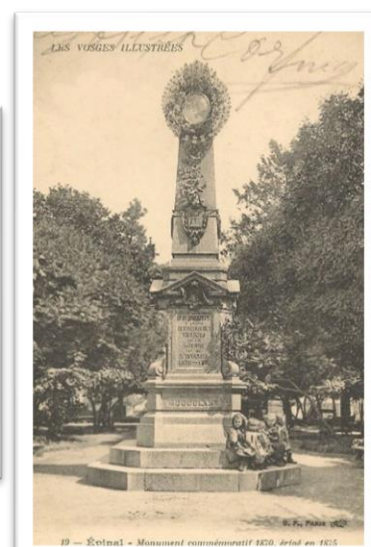
Nous renouvelons nos sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont bien voulu collaborer à la réalisation de ce livret, par l'envoi de textes et de photos.



Viaduc de Xertigny, détruit par le génie militaire Français, et rétabli par les prussiens



Défilé militaire au monument 1870 de Neufchâteau



Monument 1870 d'Épinal

Cet inventaire de monuments, plaques, et tombes, sur l'évènement 1870 et 1871 dans les Vosges est le fruit d'un long travail de recherche et de collecte d'informations, qui a permis un recensement le plus complet possible, malgré le passage du temps.

Conception et réalisation : Jordane Marlière

Tous droits réservés – 2020



Le Souvenir Français

20 rue Eugène Flachat 75017 Paris

www.le-souvenir-francais.fr

Délégation Générale des Vosges

Christian GREGOIRE, Délégué Général des Vosges

Mail : 88@dgsf.fr

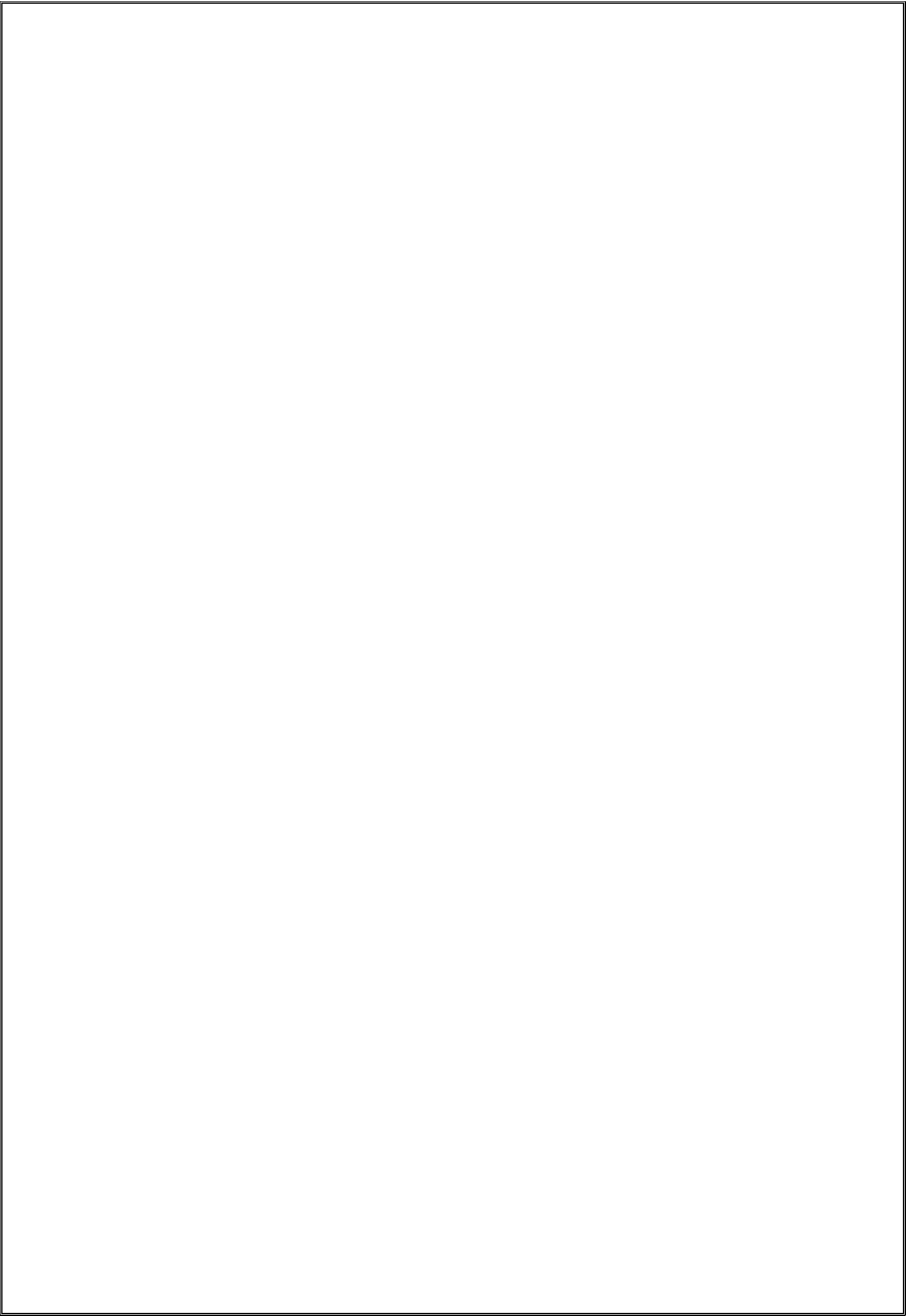
Facebook : [@leSF88](https://www.facebook.com/leSF88)

Jordane MARLIERE, Délégué Général Adjoint des Vosges

Chargé de mission départemental 1870-2020

Mail : jordane.marliere@hotmail.com

Gérard REGNAULT, Délégué Général Honoraire des Vosges





Le bataillon des
mobiles de la
Meurthe à la bataille
de Nompatelize, le
06 octobre 1870.



Peint en 1874 par
« Joseph-Émile Gridel
(1839, Baccarat - 1901,
Baccarat)

